

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9165

Samedi/Dimanche 14-15 Novembre 2020

## *Trêve de gigotements*

# Le Maroc prend les choses en main à El Guerguarat



Lire pages 3-4-5

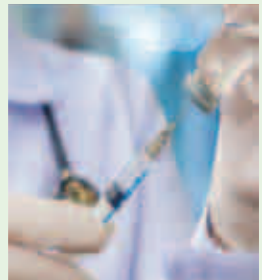
350 motos distribuées aux préposés en charge de la notification et du recouvrement judiciaires



Mohamed Benabdelkader : *Tout relâchement ou non-exécution des missions du recouvrement peut porter atteinte à la crédibilité et à l'impartialité des décisions judiciaires pénales et à leur caractère répressif*

Page 2

Le vaccin est là !  
La suspicion également



Page 8

Partenariat et contractualisation  
Réponse du ministre de la Santé au déficit en personnel médical



Page 7

Le PNB du Fonds d'équipement communal maintient sa tendance haussière



Page 14

# 350 motocycles distribués aux préposés en charge de la notification et du recouvrement judiciaires

*Mohamed Benabdelkader : Tout relâchement ou non-exécution des missions du recouvrement peut porter atteinte à la crédibilité et à l'impartialité des décisions judiciaires pénales et à leur caractère répressif*

## Actualité

Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a souligné, jeudi à Rabat, le rôle que joue l'opération de recouvrement des amendes, des condamnations pécuniaires et des frais de justice prononcées au profit du Trésor public, dans la préservation de la sécurité judiciaire.

S'exprimant lors d'une cérémonie de distribution de motocycles au profit des unités de notification et de recouvrement relevant d'une série de circonscriptions judiciaires, il a indiqué que l'opération de recouvrement traduit les décisions judiciaires et leur force exécutoire, notant que "tout relâchement ou non-exécution des missions du recouvrement, peu importe la partie responsable et les causes, peut porter atteinte à la crédibilité et à l'impartialité des décisions judiciaires pénales et à leur caractère répressif".

Il a, également, fait observer que l'opération de distribution de 350 motocycles au profit des fonctionnaires chargés de la notification et du recouvrement issus de onze circonscriptions judiciaires a nécessité une enveloppe budgétaire de 4,452 MDH, précisant que cette première tranche bénéficiera aux circonscriptions de Casablanca (56 motocycles), de Marrakech (56), de Rabat (49), d'Agadir (45), de Meknès (40), de Tétouan (25), de Taza (16), d'Al Hoceima (13), de Tanger (18), de Laâyoune (17) et d'Al Jadida (15).

"Les mesures relatives à l'acqui-



sition de la 2ème tranche seront entamées lors des prochaines semaines, afin de subvenir aux besoins des circonscriptions judiciaires restantes", a ajouté le ministre.

Abordant la stratégie du ministère pour la promotion de ce chantier important, le responsable gouvernemental a mis en avant une série de mesures et d'initiatives visant à suivre et accompagner l'action des unités chargées de la

notification et du recouvrement dans les différents tribunaux du Royaume.

Il a, dans ce sens, affirmé que ces unités ont été renforcées, puisque leur nombre a atteint actuellement 122, ajoutant qu'il a, également, été procédé à la consolidation du nombre des comptables et leurs adjoints chargés des caisses des tribunaux du Royaume, en augmentant leur nombre à 1.516 fonctionnaires d'ici la

fin de l'année 2020.

Il a, aussi, été procédé à l'organisation d'une série de visites sur le terrain pour s'arrêter sur les problématiques et les traiter sur place, tout en s'attardant sur les bonnes pratiques afin de les généraliser, outre l'encadrement de formations sur l'opération de recouvrement et l'adoption de procédures dédiées aux unités de notification et de recouvrement, entre autres, a noté Mohamed Benabdelkader.

## African Lion 21 à l'heure de la Covid-19

*Les hauts responsables militaires américains et marocains lancent la planification du plus grand exercice militaire du continent*



Le général major Andrew Rohling, commandant adjoint de l'armée américaine en Europe et

en Afrique, et le général de corps d'armée, El Farouk Belkhir, commandant la zone Sud des Forces Armées Royales

se sont entretenus, jeudi à Agadir, sur les préparatifs et le déroulement, l'année prochaine, de l'"African Lion 21", l'exercice d'entraînement militaire le plus grand du continent, qui se tiendra dans un contexte marqué par l'incertitude liée à la pandémie de Covid-19.

Un communiqué de la Southern European Task Force - Afrique (SETAF) indique que les deux officiers généraux s'accordent à dire que l'exercice African Lion, prévu pour juin, "représente une opportunité de montrer le partenariat stratégique solide et continu entre les Etats-Unis et le Maroc, bien que les deux nations soient confrontées à la Covid-19".

"Ce fut un plaisir de rencontrer le Général El Farouk en personne pour la première fois", a déclaré le général Rohling, cité dans le communiqué, saluant le "calibre et le caractère du gé-

ral El Farouk et sa compréhension de l'environnement stratégique".

"Nous comprenons clairement l'importance de protéger nos forces - américaines, marocaines et d'autres qui devraient participer - contre la pandémie", a déclaré le général Rohling, ajoutant que l'exercice se prépare "en tenant compte de cet impératif".

Lors de ces entretiens, les deux hauts gradés ont également évoqué les questions liées à la défense et à la sécurité régionales, ainsi que les questions de préparation des forces et les défis liés à la Covid-19, a ajouté la même source.

"Nous faisons face à un certain nombre de défis partagés", a déclaré le général Rohling, en se disant "convaincu que nous continuerons à capitaliser sur nos relations déjà très fortes pour relever ces défis."

## Trêve de gigotements

# Le Maroc prend les choses en main à El Guerguarat



Après avoir épuisé toutes les voies diplomatiques, le Maroc est passé à l'offensive pour chasser les séparatistes du Polisario qui bloquent depuis des mois le poste frontalier d'El Guerguarat situé entre le Maroc et la Mauritanie.

Dans un communiqué publié au cours de la matinée du vendredi 13 novembre 2020, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a annoncé que, face aux provocations graves et inacceptables auxquelles se sont adonnées les milices du Polisario dans la zone d'El Guerguarat au Sahara marocain, «le Maroc a décidé d'agir, dans le respect de ses attributions, en vertu de ses devoirs et en parfaite conformité avec la légalité internationale».

Après s'être astreint à la plus grande retenue, face aux provocations de ces milices, «le Royaume du Maroc n'a eu d'autre choix que d'assumer ses responsabilités afin de mettre un terme à la situation de blocage générée par ces agissements et restaurer la libre circulation civile et commerciale», a souligné le ministère dans un communiqué relayé par la MAP.

Le Polisario et ses milices, qui se sont introduits dans la zone depuis le 21 octobre 2020, y ont mené des actes de banditisme, bloqué la circulation des personnes et des biens sur cet axe routier et harcelé continuellement les observateurs militaires de la MINURSO, a rappelé le ministère, relevant que ces agissements documentés constituent de véritables actes prémédités de déstabilisation qui altèrent le statut de la zone, violent les accords militaires et représentent une menace réelle à la pérennité du cessez-le-feu.

Ces actes sapent les chances de toute relance du processus politique souhaitée par la communauté internationale, a ajouté le ministère, notant que depuis 2016, le Polisario a multiplié ses agissements dangereux et intolérables dans cette zone tampon, en violation des ac-

cords militaires, au mépris des rappels à l'ordre lancés par le Secrétaire général de l'ONU et en transgression des résolutions du Conseil de sécurité, notamment 2414 et 2440 qui ont enjoint au Polisario de mettre fin à ces actes déstabilisateurs.

Le Royaume avait immédiatement alerté et régulièrement informé de ces développements gravissimes, le Secrétaire général de l'ONU et les hauts responsables onusiens, a poursuivi la même source, soulignant que le Maroc avait également pris à témoin les membres du Conseil de sécurité et la MINURSO, ainsi que plusieurs Etats voisins. Et d'ajouter que le Royaume a accordé tout le temps nécessaire aux bons offices du Secrétaire général des Nations unies et de la MINURSO, afin d'amener le Polisario à mettre fin à ses actions déstabilisatrices et quitter la zone tampon d'El Guerguarat.

Cependant, les appels de la MINURSO et du Secrétaire général de l'ONU, ainsi que les interventions de plusieurs membres du Conseil de sécurité sont malheureusement restés vains, a déploré la même source, soulignant que «le Maroc a donc décidé d'agir, dans le respect de ses attributions, en vertu de ses devoirs et en parfaite conformité avec la légalité internationale».

Le Polisario en assume, seul, l'entière responsabilité et les pleines conséquences, a conclu le ministère.

Pour sa part, l'état-major général des Forces Armées Royales a rendu public vendredi un communiqué dans lequel il a indiqué que les FAR ont procédé, dans la nuit de jeudi à vendredi, à la mise en place d'un cordon de sécurité en vue de sécuriser le flux des biens et des personnes à travers la zone tampon d'El Guerguarat.

«Suite au blocage par une soixantaine de personnes encadrées par des miliciens armés du Polisario, de l'axe routier traversant la zone tampon d'El Guerguarat reliant le Royaume du

Maroc et la République Islamique de Mauritanie, et à l'interdiction du droit de passage, les Forces Armées Royales procèdent à la mise en place d'un cordon de sécurité en vue de sécuriser le flux des biens et des personnes à travers cet axe», a souligné la même source. Et de préciser : «Cette opération non offensive et sans aucune intention belliqueuse se déroule selon des règles d'engagement claires, prescrivant d'éviter tout contact avec des personnes civiles et de ne recourir à l'usage des armes qu'en cas de légitime défense».

Dans une déclaration à Libé, Moussaoui Ajaoui, expert associé à Ames-Center, nous a affirmé à ce propos que cette opération était en fait nécessaire pour mettre un terme aux manœuvres des séparatistes et de leurs commanditaires, à savoir les caciques du régime algérien.

«Cette opération vise à rétablir l'ordre dans le passage d'El Guerguarat et à mettre fin aux agissements des séparatistes», a-t-il soutenu, précisant que «le Maroc adopte une stratégie claire à ce propos, à savoir celle annoncée dans le dernier discours de S.M le Roi et qui est basée, en même temps, sur la sagesse et la fermeté».

A l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche Verte, le Souverain avait, en effet, indiqué que «le Maroc, fidèle à lui-même, ne se départira pas du bon sens et de la sagesse dont il a coutume. En revanche, c'est avec la dernière vigueur et la plus grande fermeté qu'il s'opposera aux abus cherchant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de ses provinces du Sud».

Toujours selon Moussaoui Ajaoui, l'opération des FAR est intervenue après les efforts diplomatiques déployés par le Royaume pour pousser les séparatistes à revenir sur leurs manœuvres. Mais face à la surenchère, aux provocations et aux menaces de reprise des armes du Polisario, le Royaume a été contraint d'intervenir pour sécuriser la libre circulation des personnes et des marchandises entre le Maroc et

la Mauritanie à travers le poste frontière d'El Guerguarat. Le Maroc rejette catégoriquement tout changement de situation à l'est et au sud du mur de défense et cherche à assurer la sécurité et la paix dans cette région. Il rejette également et de façon catégorique toute modification du statut juridique de la zone tampon, a précisé notre interlocuteur.

A propos des manœuvres des séparatistes à El Guerguarat avec le soutien et l'appui de l'Algérie, Moussaoui Ajaoui a précisé qu'elles visent à réaliser au moins trois objectifs. Le premier est de détourner l'attention de l'opinion publique algérienne de ce qui se passe dans ce pays qui connaît depuis plusieurs jours une vacance au sommet de l'Etat après le transfert du président algérien, Abdelmajid Teboune, pour traitement en Allemagne, et personne ne connaît exactement son état de santé.

Le Polisario et ses commanditaires visent aussi à travers leur blocage du passage d'El Guerguarat «à punir les pays africains qui ont ouvert des consulats au Sahara marocain. La majorité de ces pays est située en Afrique de l'Ouest et ledit point frontalier constitue le principal passage pour les marchandises qui leur sont destinées», a mis en avant ce chercheur expert dans la question du Sahara.

Le troisième objectif est d'essayer de montrer que le conflit n'est pas un conflit régional dans lequel l'Algérie est une partie principale, comme cela a été souligné par le récent rapport du Secrétaire général et la dernière résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara, mais qu'il s'agit d'un conflit entre le Maroc et le Front séparatiste.

Concernant la position de la Mauritanie quant à cette question, Moussaoui Ajaoui a estimé que les agissements des séparatistes à El Guerguarat ont également pour but de déstabiliser le régime mauritanien, ce qui explique la décision de ce pays de renforcer ses positions militaires à la frontière avec le Maroc.

**Mourad Tabet et Ahmadou El-Katab**

# La Mauritanie prise en otage par le blocage d'El Guerguarat par le Polisario

*L'ONU et Nouakchott préoccupées par la gravité de la situation*

L'ONU et la Mauritanie ont exprimé, mercredi, leur préoccupation de la gravité de la situation à El Guerguarat, bloqué par des milices du "Polisario", exprimant la crainte de la voir s'exaspérer davantage et dégénérer en "violences dont les conséquences sont désastreuses".

Lors d'un entretien téléphonique, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'extérieur, Ismail Ould Cheikh Ahmed, "ont évoqué la gravité de la situation existante et exprimé leur crainte de la voir s'exaspérer davantage et dégénérer en violences dont les conséquences sont désastreuses".

D'après l'agence d'information mauritanienne "AMI", Antonio Guterres a appelé la Mauritanie à jouer un "rôle positif et reconnu de la part de toutes les parties pour décrire la situation".

Le patron de l'ONU a aussi mis l'accent sur les contacts qu'il mène depuis deux jours, et fait part de ses préoccupations face à la "gravité de la situation sur le terrain".

Pour sa part, le ministre mauritanien a rappelé le rôle pionnier qu'attend l'ONU pour dénouer la crise dans les plus brefs délais. Il a affirmé au secrétaire général de l'ONU que la Mauritanie mène ses bons offices depuis quelques jours, et de manière intense.

Lors d'une brève déclaration à l'issue d'un



Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement mauritanien a, par ailleurs, relevé que la diplomatie mauritanienne s'active actuellement en vue "de trouver, et dans les plus brefs délais, une solution à la crise qui prévaut au ni-

veau du passage d'El Guerguarat".

Et d'ajouter que "nous ne sommes pas partie prenante dans ce litige, mais nous sommes concernés au premier chef, et en tant que voisins des différentes parties, par cette crise" qui

sévit aux frontières nord de la Mauritanie, et qui a créé des perturbations au niveau de l'approvisionnement de ses marchés, lequel dépend en grande partie de ses importations à partir du Maroc.

## Les séparatistes en situation de violation flagrante des résolutions de l'ONU

*Le Polisario cherche à rompre le statu quo, jette sciemment ses milices dans des zones minées et transgresse les règles de passage des civils retenus dans les camps de Tindouf*

Le front Polisario est en situation de violation flagrante des résolutions onusiennes et des orientations du Secrétaire général de l'ONU, a affirmé, jeudi, le directeur du Centre Sahara et Afrique pour les études stratégiques, Abdelfattah Fatih.

Dans une déclaration à la MAP en réaction au blocage du passage d'El Guerguarat par les milices séparatistes, il a affirmé que le front Polisario est en situation de violation flagrante des résolutions onusiennes et de l'accord militaire, au moment où le Maroc continue de faire preuve de retenue pour permettre à la communauté internationale de faire appliquer les principes de la légalité internationale et mobiliser l'action diplomatique au service du dialogue que le Royaume a toujours prôné.

Il a rappelé à ce propos que le front Polisario a procédé à maintes reprises au blocage de ce point de passage commercial international qui participe à la dynamisation de l'activité commerciale entre l'Europe et l'Afrique, rappelant à cet égard que des éléments relevant du Polisario avaient entravé le passage des participants au Rallye Dakar.

Non seulement le front Polisario fait de ses injonctions des Nations unies à libérer le passage d'El Guerguarat, mais il multiplie les violations et provocations au niveau de la zone tampon, a souligné Abdelfattah Fatih, relevant que les séparatistes ont également violé moult fois le cessez-le-feu comme en témoignent les dernières

résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui les appellent à cesser ses violations à l'intérieur de la zone tampon, en particulier leur blocage du passage d'El Guerguarat.

Pour cet expert dans les questions du Sahara et du Sahel, le Polisario jette sciemment ses milices dans des zones minées du Sahara, et les incite à provoquer les gardes frontières marocains, l'objectif étant d'attiser la flamme de la guerre dans la région, tout en faisant bouclier humain de ces milices.

En entravant le trafic commercial international, le Polisario fait fi de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité sur le Sahara, notamment celles adoptées entre 2017 et 2020, et se trouve en situation de violation flagrante des conditions de l'accord militaire n°1, a-t-il soutenu.

Aussi, en déployant ses milices dans la zone tampon, le Polisario cherche à rompre le statu quo, transgresse les règles de passage des civils retenus dans les camps et met en péril la vie de ces derniers en les poussant dans des zones dangereuses, a relevé Abdelfattah Fatih.

Il a en outre fait remarquer que le Polisario orchestre de grands rassemblements humains dans une terre minée et dans des conditions qui ne respectent pas les conditions sanitaires et de sécurité des individus, ce qui constitue une menace à la paix et la sécurité internationales et expose la vie des gens à un danger certain surtout avec la propagation de la pandémie de Covid-19.

Le Polisario, a-t-il ajouté, met aussi en péril la vie des observateurs de la Minurso en incitant ses milices à entraver leurs missions et ce, en assiégeant leurs véhicules et en jetant des pierres sur leurs hélicoptères.

Pointant du doigt le fait que les séparatistes persistent dans leur provocation en multipliant les violations de la légalité internationale et s'en enorgueillissent, Abdelfattah Fatih a indiqué que le Secrétaire général les a accusés dans son dernier rapport d'avoir commis 56 violations majeures des accords militaires.

Le Polisario n'est plus une partie conformément aux arrangements des accords conclus avec lui, a noté l'expert. Ce groupuscule se comporte en entité dénuée de crédibilité et en organisation hors la loi à boycotter, surtout après avoir pris connaissance - et sciemment ignoré - la résolution onusienne à cet égard, a-t-il dit, ajoutant que le Polisario a indiqué, depuis la résolution 2494, qu'il entend réévaluer ses relations avec la MINURSO avec laquelle il a arrêté sa coopération jusqu'au lendemain de la résolution 2548.

Le front séparatiste, a-t-il poursuivi, est une organisation va-t-en-guerre qui exerce de la sur-enchère à l'égard de la communauté internationale en menaçant la paix et la sécurité dans la région, faisant remarquer que toutes les sorties médiatiques du dénommé Ibrahim Ghali contiennent des menaces de reprise.

De l'autre côté, le Maroc se trouve dans une

"situation confortable" car la communauté internationale dispose désormais de l'opportunité de constater les violations continues du Polisario de toutes les résolutions et recommandations onusiennes, lesquelles violations offrent les conditions objectives de la non-reconnaissance de cette entité comme partie aux négociations sur la question du Sahara.

Pour cet expert, le Polisario n'a plus d'option que de se rebeller, surtout que la communauté internationale a privilégié dans ses dernières résolutions un règlement de la question du Sahara sur la base de l'autonomie au détriment des thèses séparatistes, ce qui constitue une source d'épuisement pour le groupuscule.

Tenant compte du fait que la dernière résolution du Conseil de sécurité définit l'objectif et le format des négociations pour parvenir à une solution réaliste à travers les tables rondes, le Polisario se voit contraint par le Conseil de se conformer à ce format, a souligné l'expert.

Une source proche du dossier avait souligné que par ses agissements à El Guerguarat, le Polisario, appuyé par l'Algérie, opère "une fuite en avant" face à une résolution du Conseil de sécurité qui a conforté l'approche marocaine s'agissant de la question de son intégrité territoriale.

La fuite en avant du Polisario, a expliqué cette même source, intervient en réaction à la résolution 2548 du Conseil de sécurité, adoptée le 30 octobre, et à travers laquelle le Conseil a fait preuve à la fois de clarté et de constance.

Entretien

Aymeric Chauprade, géopolitologue français

# Le Polisario joue à un jeu dangereux et sans issue à El Guerguarat

*Le géopolitologue français Aymeric Chauprade, a livré dans un entretien, jeudi, à la MAP, son analyse des récentes provocations du Polisario à El Guerguarat, une zone placée sous la responsabilité de l'ONU, ainsi que les dessous et le timing des gesticulations des séparatistes et de leur mentor l'Algérie.*

*Quelques jours à peine après l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution qui conforte l'approche marocaine concernant la résolution de la question du Sahara, et alors que S.M le Roi Mohammed VI vient de réitérer à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche Verte, que le Maroc ne cédera jamais son territoire et qu'il poursuivra son développement, voilà que le Polisario, appuyé par l'Algérie, se livre à des actes de provocation bloquant le passage de Guerguarat dans une zone placée sous la responsabilité de l'ONU depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en 1991, dans un geste de défi flagrant à la communauté internationale.*

*Pour le Maroc, le blocage du passage de Guerguarat, la destruction de la route reliant les postes-frontières marocain et mauritanien et les provocations à l'endroit des membres des Forces Armées Royales constituent une violation caractérisée des cinq dernières résolutions du Conseil de sécurité.*

## Quel est votre point de vue sur ces développements dangereux ?

La dernière résolution du Conseil de sécurité, la résolution 2548 du 30 octobre 2020, est très claire en ce sens. Elle concerne notamment, mais pas seulement, le respect du cessez-le-feu et l'arrêt des actes de provocation et de déstabilisation. La résolution épouse la même inquiétude que celle exprimée dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies, concernant les violations récurrentes de l'Accord militaire et la menace qui pèse sur le cessez-le-feu. Je rappelle que le Secrétaire général avait constaté dans un rapport au Conseil de sécurité que pas moins de 53 violations étaient le fait du Polisario. En 2018, avec la résolution 2414, le Conseil de sécurité avait demandé au Polisario de procéder au retrait immédiat de la zone tampon d'El Guerguarat et de, je cite, «s'abstenir de se livrer à de tels actes déstabilisateurs».

Il est donc manifeste que le Polisario agit en violation complète de toutes les dernières résolutions du Conseil de sécurité et que son action vise à saper le cessez-le-feu de 1991.

## Pourquoi de telles gesticulations à ce moment précis ?

Je vois au moins deux raisons précises à cette tentative de déstabilisation par le Polisario. La première raison est que le Maroc est en passe de remporter la bataille à l'ONU. Il est évident que le dernier rapport du Secrétaire général constate et comprend la légitimité du point de vue et de l'action du Maroc. Le

Polisario n'accepte pas cela, et «mauvais joueur», tente de s'attaquer aux jugements réitérés du Conseil de sécurité des Nations unies.

La deuxième raison évidente est que le Maroc est en passe de gagner la bataille diplomatique des reconnaissances de souveraineté. Presque tous les pays du monde aujourd'hui reconnaissent la marocanité du Sahara et constatent que le Maroc a réussi, à la fois un réel développement de ses provinces du Sud et une réelle autonomie.

La consécration de cette politique constante, nous la voyons ces derniers temps avec la vague d'ouverture de consulats africains et arabes dans les provinces du Sud : Burkina Faso, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Zambie, Comores, Gabon, Sao Tomé-et-Principe, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti, Burundi, Guinée, Libéria, Emirats arabes unis... La dynamique est puissante et affole les cadres du Polisario.

## Quelle lecture faites-vous de la réaction du Maroc face aux provocations du Polisario ?

Comme le dit le ministre marocain des Affaires étrangères Nasser Bourita, «Point de processus politique avec les gangs. Point de processus politique avec les brigands».

Le Maroc est ferme dans ses positions légitimes et il ne peut donc pas laisser dans l'insécurité à la fois sa frontière avec la Mauritanie et ses liens territoriaux avec l'Afrique. Dans le même temps, le Maroc a démontré depuis longtemps son



sens de la retenue, de la mesure, de la négociation avec les interlocuteurs légitimes comme l'ONU. Je suis confiant sur le fait que le Maroc saura comme d'habitude doser sa réponse.

## A quel jeu joue le Polisario et son mentor l'Algérie ?

Vous avez raison de rappeler que le Polisario n'est pas seul, sinon il n'existerait pas. Cette organisation n'a jamais été la voix des Sahraouis mais bien plutôt l'expression criminelle d'un gang de généraux qui, depuis Alger, s'acharne à bloquer toute réconciliation avec Rabat. Ces gens puisent dans ce conflit d'énormes profits et font ainsi le malheur d'une partie des Sahraouis notamment piégés dans les camps de Tindouf. Le Maroc a offert un avenir aux Sahraouis dans le cadre équilibré de «l'autonomie dans la souveraineté marocaine».

Croyez-vous que lorsque S.M le Roi Mohammed VI parle de sa volonté de faire du Maroc une grande puissance maritime, il ne pense pas aussi aux gens de Laayoune et de Dakhla ? Les provinces du Sud sont aussi amenées à devenir de grandes provinces maritimes, par la pêche, les énergies marines renouvelables, le tourisme... Le Polisario joue à un jeu dangereux et sans issue. Il ne peut que perdre.

**Assistons-nous à une situation qui pourrait attenter à la paix et à la sécurité dans la région sans oublier ce qui pourrait en découler comme répercussions pour le voisinage européen ?**

Au début des années 2000, il y a vingt ans donc, j'écrivais déjà que le pourrissement du conflit du Sahara ne pouvait profiter qu'à deux espèces d'individus : les extrémistes religieux et les trafiquants, l'un n'empêchant pas l'autre d'ailleurs. Nous y sommes encore. D'un côté les populations sahraouies des provinces du Sud qui se développent, se modernisent, nouent des relations avec les pays africains, dans le cadre de la souveraineté marocaine, de l'autre, ceux qui restent du côté du fondamentalisme ou des trafics et qui craignent plus que tout un règlement définitif de la question du Sahara.

## Quelle est la responsabilité de l'Algérie dans tout cela ?

Je le dis depuis des années. A titre personnel, je ne vise pas le peuple algérien. Le peuple algérien mérite aussi le développement, le juste partage de ses richesses (notamment pétrolières et gazières), et un voisinage apaisé avec le peuple frère du Maroc. Tant qu'un clan au sein du pouvoir algérien continuera à jouer avec sa vieille marionnette de la Guerre froide, une vraie réconciliation ne sera pas possible. C'est aux Algériens de comprendre qu'ils ont tellement plus intérêt à s'entendre avec le Maroc dans le cadre d'une intégration régionale à double façade, Méditerranée et Atlantique, qu'à se disputer!

# La Gambie réitère sa position en faveur de la marocanité du Sahara



Le Maroc et la Gambie partagent une convergence de vues à tous les niveaux, a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères de la Gambie, Mamadou Tangara.

Dans un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le responsable gambien a souligné que les deux pays se soutiennent mutuellement et de façon concrète dans l'ensemble des foras internationaux.

Il a, par ailleurs, tenu à transmettre les remerciements et la gratitude du Président Adama Barrow à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour tout le soutien que le Maroc apporte à la Gambie.

Pour sa part, Nasser Bourita a relevé

qu'au-delà des liens historiques des deux pays et du soutien indéfectible et réciproque qui s'opère depuis leurs indépendances respectives, le Maroc et la Gambie partagent une convergence de vues totale au niveau de leur sous-région, ainsi que sur les questions d'ordre continental.

"Notre relation est ancienne, mais toujours renouvelée notamment depuis la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Banjul", a-t-il soutenu, notant qu'après cette visite, une dynamique s'est installée dans les relations bilatérales, avant d'être renforcée au lendemain de l'élection du Président gambien Adama Barrow, qui a "donné une forte impulsion à cette relation".

"Nos relations sont basées sur un cadre juridique solide, fort d'une vingtaine d'accords, sur des échanges réguliers et sur une volonté de donner un contenu économique à nos rapports", a fait savoir le ministre marocain.

"La rencontre d'aujourd'hui nous a permis de nous mettre d'accord sur la tenue de la troisième commission mixte à Banjul au début de l'année prochaine, et de lancer la préparation du prochain Forum économique, en vue d'imprimer une plus forte impulsion à la dimension économique de ces relations».

Les questions régionales et internationales ont également été à l'ordre du jour de ces entretiens, notamment la situation en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, avec une convergence parfaite des analyses et des points de vue, a dit Nasser Bourita.

La Gambie a, depuis son indépendance, toujours maintenu la même position "sans

ambiguïté" en faveur de la marocanité du Sahara, a également affirmé, jeudi à Rabat, le ministre gambien des Affaires étrangères, Mamadou Tangara lors du point de presse avec Nasser Bourita, en rappelant que son pays "a eu l'honneur et le plaisir d'être le premier à ouvrir un consulat à Dakhla".

Compte tenu de la crise sanitaire imposée par la pandémie du Covid-19, la Gambie n'a pu installer son consul, qui a déjà occupé les postes d'ambassadeur au Maroc et en France, mais celui-ci sera à Dakhla dès la semaine prochaine, a-t-il précisé.

De son côté, Nasser Bourita a relevé que la Gambie a toujours adopté une position sans ambiguïté sur la marocanité du Sahara, rappelant l'engagement du président Adama Barrow, avec le soutien actif de Mamadou Tangara, dans les enceintes régionales et internationales en faveur des combats diplomatiques du Maroc, notamment au sein de l'Union africaine.

Lors de leur rencontre, Nasser Bourita et Mamadou Tangara ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de la formation diplomatique, en plus d'une déclaration commune d'intention sur la coopération dans le domaine de la santé.

Cette déclaration d'intention prévoit la consolidation de la coopération entre les deux pays dans le secteur de la santé et fixe les actions de coopération bilatérale à développer dans ce domaine. Ces actions s'articulent notamment autour du renforcement des capacités des professionnels de la santé dans différents domaines et autour du partage d'expertise.

## Les autorités de Laâyoune durcissent leurs mesures anti-Covid

Les autorités de Laâyoune ont annoncé jeudi de nouvelles mesures pour renforcer la prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), après la hausse du nombre de cas de contamination durant les derniers jours.

Ainsi, il a été décidé le renforcement des contrôles à l'entrée de la ville de Laâyoune, l'interdiction de la diffusion des matches de football par "tous les cafés de la ville", la fermeture des jardins, des places publiques et des espaces de jeux pour enfants à partir de 19H00 et la fermeture des commerces et cafés à partir de 21H00, indique un communiqué de la wilaya de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Les autorités locales de Laâyoune ont également décidé d'instaurer un contrôle "rigoureux" du respect des mesures préventives (port du masque, distanciation physique) et d'appliquer les dispositions de la loi contre les contrevenants.

Elles ont invité, en conséquence, la population à une adhésion "responsable" à ces mesures préventives et réitéré leur détermination à les faire respecter, en particulier le port du masque et l'interdiction des rassemblements et des visites familiales.



Convergence de vues à tous les niveaux entre Rabat et Banjul

# Partenariat et contractualisation

*Réponse du ministre de la Santé au déficit en personnel médical*



«**R**ecruter 5.500 cadres médicaux, infirmiers et administratifs, encourager le partenariat avec les collectivités territoriales afin qu'elles participent à l'offre sanitaire notamment dans les zones rurales, encourager la contractualisation avec les médecins du secteur privé afin de combler le vide au niveau des ressources humaines et poursuivre le renforcement des capacités du système sanitaire en matière de formation », telle est la recette proposée par le ministre de la Santé lors de la présentation du budget de son département devant la Chambre des représentants pour répondre au manque de personnel soignant.

Pourtant, le document présenté devant la commission des secteurs sociaux ne précise ni la nature ni la conception ni les conditions de ce partenariat avec les collectivités territoriales ni celles de la contractualisation avec les médecins du secteur privé.

En effet, les deux sujets n'ont rien de nouveau et le document du département de la Santé ne révèle rien d'original. Ainsi, concernant le partenariat avec les collectivités territoriales, il existe bel et bien et consiste à offrir les infrastructures par les collectivités et les médecins par le ministère de la Santé. Ces collectivités recrutent elles-mêmes du personnel médical.

Pourtant, nombreux sont ceux qui se demandent comment ce partenariat peut-il fonctionner aujourd'hui avec le gel des

recrutements. « Il y a des postes budgétaires au niveau des collectivités territoriales, mais ils restent vacants vu la décision du gouvernement Benkirane de geler l'embauche dans le secteur public.

“

**Pourtant, l'essentiel reste ailleurs**

Le recrutement se fait aujourd'hui dans le cadre des mutations alors qu'il y a une demande qui dépasse l'offre », nous a indiqué Hassan Benoichon, directeur du bureau communal d'hygiène à Tafraout qui estime qu'il y a un vide juridique qui doit être comblé. « Nous sommes aujourd'hui près de 260 médecins recrutés par des communes et ce nombre n'est pas précis puisqu'il y a ceux qui sont partis à la retraite et ceux qui sont décédés. Aujourd'hui, on commence à parler de contractualisation, mais personne ne sait quelle forme elle revêtira », nous a-t-il indiqué.

Concernant ce sujet, le site d'information Hesperess a révélé que la majorité parlementaire a appelé l'Exécutif à créer de nouveaux postes budgétaires en proposant la création à partir du 1er janvier 2021, de 2000 postes contractuels au sein du ministère de la Santé.

La même source a indiqué qu'un projet de loi est en cours d'élaboration par le ministère de tutelle afin de permettre à ce département de conclure des contrats avec des cadres du secteur privé. Une mesure qui risque de prendre encore du temps puisqu'elle exige la promulgation d'autres textes de lois permettant la contractualisation.

De son côté, Khaled Ait Taleb, ministre de la Santé, a souligné dernièrement la nécessité de mettre en place un nouveau système de contractualisation basé sur des incitations exceptionnelles. Un

système qui doit être discuté hors du régime de la fonction publique et qui exige la création d'un nouveau cadre. À ce propos, il a appelé à un consensus sur le prochain projet de loi loin des querelles de chapelle puisque la situation est alarmante. En effet, le déficit en médecins avoisine les 23.000 praticiens. Aujourd'hui, notre pays en compte 12.000 et ce nombre risque de passer à 7.000 à l'horizon 2030. Ceci d'autant plus que la fonction publique attire peu ou pas les jeunes lauréats des Facultés de médecine. D'après le Syndicat des médecins du secteur libéral, 300 médecins quittent notre pays chaque année. La plupart d'entre eux choisissent la France ou l'Allemagne puisque ces deux pays ont complètement modifié leur politique de recrutement des médecins étrangers.

Cette migration des médecins marocains n'est pas seulement motivée par des raisons financières. En effet, si un médecin touche au début de sa carrière en France de 1.200 à 1.400 euros et 5.000 euros après quelques années d'exercice, il a également droit à un bon climat de travail et à de bonnes conditions pour exercer son métier. Dans les pays à revenus élevés, ces médecins se sentent plus sécurisés en ce qui concerne leur famille et leur avenir professionnel et personnel. Khaled Ait Taleb sera-t-il capable d'offrir ce climat de travail et ces conditions au Maroc ? Affaire à suivre.

Hassan Bentaleb

# Le vaccin est là !

## *La suspicion également*



*Le chef du gouvernement se veut tout de même rassurant*



**E**n cette période de pandémie dans un pays où la barre des 6000 cas quotidiens a été franchie jeudi, persiste la fâcheuse impression que les polémiques sont un puits sans fin. La dernière en date a pour cible les vaccins contre la Covid-19. Espoir pour les uns, nouveau sujet d'inquiétude pour les autres, les résultats enthousiasmants de la course aux vaccins n'ont pas manqué de provoquer leurs lots de réactions contrastées.

Comme pour les avancées et les annonces des laboratoires américain Pfizer et allemand BioNTech concernant l'efficacité à 90 % de leur candidat vaccin contre la pandémie de Covid-19, des doutes et suspicions infondés sont nés au sujet du vaccin chinois de Sinopharm promis au Maroc. La faute à une confusion entre le vaccin du laboratoire «Sinopharm» dont le Royaume participe aux essais cliniques, et celui des laboratoires «Sinovac» dont les essais ont été suspendus par les autorités brésiliennes après des complications constatées auprès d'un volontaire.

Un absurde amalgame auquel le chef du gouvernement s'est senti obligé de réagir. «C'est un sujet qui est entre de bonnes mains. Des mains qui veillent sur la santé et la sécurité des citoyens», a tenté de rassurer Saad Dine El Othmani lors d'une allocation au Conseil de gouvernement avant d'enfoncer le clou : «Le choix marocain du vaccin repose sur la sécurité et l'efficacité, deux critères fondamentaux,

sachant que les études cliniques ont jusqu'à maintenant prouvé que le vaccin remplissait ces deux conditions.»

Cela dit, on ne peut pas pour autant écarter les nombreuses questions scientifiques et zones d'ombre qui entourent ces potentielles armes contre la pandémie. Les personnes âgées seront-elles aussi bien protégées que les autres? Quelle sera sa sécurité sur le long terme? Combien de temps durera la protection? Ce sont là autant de questions sans réponses pour le moment. Des incertitudes où se nichent les «fake news» et autres théories du complot.

La nature humaine est décidément fascinante et extrêmement déroutante. Difficilement convaincus et éternels insatisfaits, les terriens ont attendu fébrilement un vaccin qu'ils ne cessent désormais de suspecter et de regarder du coin de l'œil. Les fausses informations attestant que le vaccin sera obligatoire ont forcément conforté les suspicions des uns et des autres alors que ça n'a jamais été le cas par le passé dans le Royaume, exception faite du BCG (vaccin contre la tuberculose). Dans un pays où le scepticisme est un sport national qui ne se limite pas à la sphère radicale des anti-vaccins, les suspicions sont nées de la participation du pays au programme «Covax». Le futur dispositif d'accès mondial au vaccin contre le nouveau coronavirus est censé sécuriser l'approvisionnement de 2 milliards de doses dans les nations qui ont misé sur ce dispositif. Or, d'après les

complotistes et les anti-vaccins, ce dispositif co-dirigé par l'alliance "Gavi" pour les vaccins, l'OMS et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies, serait en réalité un moyen pour Bill Gates de contrôler le monde.

L'argument principal des adeptes de cette théorie se base sur le fait que Bill Gates contrôle l'OMS. A dire vrai, ce n'est pas totalement faux. La Fondation Gates est l'acteur non étatique le plus puissant de la planète avec une dotation financière d'environ 46,8 milliards de dollars en 2018. Pour avoir un ordre de grandeur, ce montant est supérieur au produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire, de la Jordanie ou encore de l'Islande. Si la Fondation Gates était un Etat, selon les données de la Banque mondiale, elle serait le 91e plus riche du monde. Et comme la Fondation Gates est le deuxième contributeur direct au budget de l'OMS, on n'ira pas jusqu'à dire que le fondateur de Microsoft dirige l'OMS, mais affirmer que sa voix et son avis pèsent relève du doux euphémisme.

C'est donc à partir de ce constat que l'on a vu fleurir des théories qui prétent à Gates l'intention de contrôler et tracer la population mondiale en implantant sous-cutanés des puces par le biais du vaccin contre le coronavirus. L'objectif étant d'héberger les données de santé des individus et d'utiliser la Covid-19 «pour la surveillance généralisée des humains». Pour couronner le tout, un article du Monde Afrique instille le doute. En effet,

paru en 2019, l'article en question explique que la Fondation Gates aurait financé la même année un projet imaginé par une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Il consistait à tester un «carnet de vaccination injecté sous la peau» au Kenya et au Malawi, avec pour but d'avoir une meilleure connaissance de l'historique vaccinal de chacun des pays où les dossiers médicaux sont parfois inexistantes.

Ce climat de suspicion généralisé et la polémique sur le consentement au vaccin révèlent un autre constat : la perte de confiance des Marocains dans leurs institutions. Celle dans le monde scientifique a sombré depuis le début de la crise sanitaire à mesure que le monde scientifique s'est divisé et désolidarisé, au même titre que l'appréciation globale sur la gestion de la pandémie par le gouvernement s'est dégradée. En septembre, seulement 40% des personnes interrogées en étaient satisfaites, contre 81% en juin, selon les résultats d'un sondage réalisé par le Policy Center for the New South (PCNS) et Ipsos Maroc qui révèle par la même occasion que l'inquiétude des citoyennes et citoyens s'accroît, notamment d'un point de vue économique. Pour le chef du gouvernement, l'inquiétude est également sanitaire. D'ailleurs, il exhorte la population à la vigilance, surtout que le découverte d'un vaccin a généralement pour conséquences un dangereux relâchement. Et ça c'est un fait.

**Chady Chaabi**



# Nelly Kaplan, la fiancée de la liberté

## Portrait



**I**cône de la Nouvelle vague, la réalisatrice franco-argentine Nelly Kaplan est entrée brillamment en 1969 dans le cinéma de fiction avec "La fiancée du pirate", sorti dans le scandale et devenu un film culte. Ayant le goût des sciences occultes, de la révolte et de l'érotisme, elle fera une belle carrière avec des livres et d'autres films influencés par le surréalisme.

Nelly Kaplan est née à Buenos Aires (Argentine) le 11 avril 1931. Elle obtient un passeport français en 1975. Ses arrière-grands-parents, juifs d'Odessa et de Kiev, s'étaient installés en Argentine, fuyant les pogroms.

Le père est biochimiste, la mère chanteuse soprano. Enfant turbulente, sa mère "la colle au Coliseo Palermo, un grand cinéma de la ville où, toute la journée", elle regarde des films, fascinée. "Je voulais fuir cette société sud-américaine où être une fille équivalait à sois gentille et tais-toi", disait-elle avec un accent plein de

charme.

Ses parents la laissent partir trois mois en France. Elle y passera sa vie. Elle y arrive, seule, en 1953, loue une chambre à Paris, fréquente les cinéclubs.

Sa vie bascule grâce à plusieurs "belles rencontres", comme elle l'a dit, avec autant d'hommes remarquables.

Un jour de 1954, le cinéaste Abel Gance (1889-1981) la repère à la Cinémathèque française. Il lui parle et n'en revient pas : une si jeune étrangère, maîtrisant encore mal le français, qui avait vu ses films ! Ils vivront, malgré leur différence d'âge, une relation professionnelle et amoureuse passionnée.

Peu après, le poète surréaliste Philippe Soupault (1897-1990) l'aborde lors d'un vernissage. Lui aussi est épaté : elle a lu son recueil, "Les Champs magnétiques". Il l'incitera plus tard à écrire en français.

André Breton (1896-1966), principal animateur du surréalisme, sera aussi l'ami de toute

une vie. Il sera en 1961 la voix d'un film de la jeune femme sur le peintre Gustave Moreau.

Un autre surréaliste, André Pieyre de Mandiargues, ainsi que le peintre Picasso (elle fera un film sur lui, "Le Regard Picasso", Lion d'Or du court métrage en 1967 à Venise) seront aussi des proches.

Elle échangea avec presque tous de riches correspondances, celles avec Gance et Mandiargues ayant été publiées en 2008 et 2009.

Beauté singulière à la silhouette élancée et au regard malicieux, Nelly Kaplan ne s'est jamais mariée : "J'ai toujours été très libre. Je ne me suis jamais accrochée à un homme et c'est sans doute ce qui devait les intriguer".

A la fin des années 50, elle est première assistante d'Abel Gance qui tourne "Austerlitz". En 1963, elle travaille à nouveau auprès de lui sur "Cyrano et d'Artagnan".

En 1965, elle publie un livre "A la Source, la femme aimée",

sur des dessins érotiques d'André Masson, son premier livre censuré. Elle affrontera à nouveau la censure en 1974, avec son roman "Mémoires d'une li-seuse de draps", écrit sous pseudonyme et édité par Jean-Jacques Pauvert.

Puis c'est l'aventure de "La fiancée du pirate". "23 producteurs l'ont refusé alors que nous avions l'avance sur recettes !", s'indignait-elle. Il est toutefois sélectionné à la Mostra de Venise. Le 3 septembre 1969, il reçoit une standing ovation de dix minutes : le film, interdit aux moins de 18 ans à sa sortie, est lancé.

Une certaine France est choquée, les féministes aussi, ne pouvant supporter la liberté de cette "sorcière" moderne, assumant son goût pour le plaisir, l'argent et la provocation.

Parmi ses autres longs métrages, figurent des films légers, hymnes à la vie gentiment licencieux. Elle était aussi l'auteur de nombreux scénarios pour la télévision.



## Après l'Europe, lent retour des restrictions sanitaires aux Etats-Unis



Quelques Etats et villes aux Etats-Unis ont recommencé à inciter leurs habitants à rester chez eux face à la flambée de l'épidémie de Covid-19, mais le patchwork de mesures sanitaires demeure en l'absence de gestion nationale par le président Donald Trump.

Chicago a demandé jeudi à ses 2,7 millions d'habitants de rester chez eux sauf pour aller au travail, à l'école ou pour quelques activités essentielles, une mesure fortement conseillée mais pas coercitive. Ces derniers jours, quatre Etats, dont celui de New York, ont ordonné aux restaurants et aux bars de fermer à 22 heures.

Le virus est hors de contrôle dans la plupart des Etats-Unis, et les experts s'alarment de la vague de décès à venir, étant donné le nombre inédit de tests positifs enregistrés, plus de 100.000 par jour, soit une incidence qui se rapproche de celle observée dans l'Union européenne.

Le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés est à son plus haut niveau dans le pays depuis le début de la pandémie, à plus de 65.000 selon le Covid Tracking Project. 15.000 lits d'hôpitaux de plus sont occupés par des malades du coronavirus que lors de l'élection présidentielle du 3 novembre. La mortalité est particulièrement élevée dans le Midwest.

Dans le Dakota du Nord, le gouverneur a autorisé face à l'urgence les infirmières et médecins testés positifs et sans symptômes à continuer de travailler dans les unités dédiées au virus.

Donald Trump, préoccupé par sa contestation des résultats de l'élection contre Joe Biden, ne s'exprime pas sur la pandémie et, depuis le printemps, il a de toute façon laissé les Etats décider des mesures de confinement et de déconfinement. Sa stratégie s'est focalisée sur le développement de traitements et de vaccins. Mais les vaccins n'arriveront pas à temps pour empêcher encore des dizaines de milliers de décès: peut-être à partir de la fin de l'année aux Etats-Unis, avec le vaccin de Pfizer/BioNTech, et au premier trimestre 2021 en Europe, a dit à l'AFP la directrice du Centre européen de contrôle des maladies (ECDC), Andrea Ammon. En attendant, elle a souligné que la situation sur le Vieux Continent était "très, très inquiétante" et que "tous nos indicateurs allaient dans le mauvais sens".

En Europe, où les restrictions se multiplient depuis des semaines, un signe d'espoir est venu jeudi d'Allemagne, où l'institut de veille sanitaire Robert Koch a évoqué des "premiers signes" d'amélioration de la courbe des infections.

"La courbe s'aplatit", a déclaré le directeur de l'Institut, Lothar Wieler, tout en prévenant contre tout relâchement des comportements. D'autres pays restaient dans le rouge, et toute la semaine de nouvelles restrictions ont été annoncées sur le continent.

Le Portugal a élargi jeudi la zone concernée par ses restrictions sanitaires. La Slovaquie a interdit presque tous les rassemblements pour deux semaines.

La Hongrie a imposé depuis mercredi un confinement partiel pour au moins 30 jours.

La Grèce, déjà confinée depuis samedi, a créé un couvre-feu en plus, à partir de vendredi. En France, où un malade du virus est hospitalisé "toutes les 30 secondes", le Premier ministre a exclu tout assouplissement du confinement pour encore au moins 15 jours.

Un centre de tests antigéniques de dépistage a été ouvert à l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle pour les passagers en provenance des pays classés "rouge", auxquels la France demande de fournir un test pour entrer sur le territoire. Les bilans grimpent inexorablement: le Royaume-Uni, pays le plus

durement touché en Europe, a dépassé mercredi les 50.000 morts, l'Espagne et la France sont au-delà des 40.000 morts.

La pandémie a fait au moins 1.288.083 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 21H50 GMT. Plus de 52.335.705 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 33.627.195 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

### La Chine félicite Biden avec près d'une semaine de retard

La Chine a adressé vendredi ses félicitations à Joe Biden pour son élection à la présidence des Etats-Unis, près d'une semaine après l'annonce de la victoire du candidat démocrate. "Nous respectons le choix du peuple américain. Nous adressons nos félicitations à M. Biden et à (la vice-présidente élue Kamala) Harris", a déclaré devant la presse le porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin. Tandis que de nombreux dirigeants du monde entier ont félicité l'ancien vice-président de Barack Obama dès le samedi 7 novembre, la Chine avait tardé ces derniers jours à reconnaître sa victoire, disant vouloir attendre les résultats définitifs du scrutin. Alors que le président sortant Donald Trump n'a toujours pas admis sa défaite, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a répété vendredi que le résultat de l'élection américaine serait "confirmé conformément aux lois et procédures en vigueur aux Etats-Unis".

La lenteur de la réaction chinoise peut laisser supposer que Pékin misait sur une réélection de Donald Trump, largement perçue en Chine comme ayant affaibli son pays et l'Occident, même s'il a gravement contribué à détériorer les relations sino-américaines en déclenchant notamment une guerre commerciale transpacifique.

Le régime communiste pourrait redouter de la part de Joe Biden une pression accrue de Washington sur les questions de droits de l'Homme, selon des experts. Durant la campagne électorale, Joe Biden avait traité de "voyou" le président chinois Xi Jinping. "C'est un type qui n'a pas le moindre ossement de démocratie dans son squelette", avait-il déclaré. M. Xi n'a pas pour l'heure félicité personnellement le candidat démocrate.

# La France revendique la mort d'un haut responsable jihadiste au Mali

La France a annoncé vendredi la "neutralisation" au Mali par sa force Barkhane d'un cadre opérationnel jihadiste de tout premier plan lié à Al-Qaïda, dont le nom était associé ces dernières années à de nombreuses attaques dans la région. La ministre des Armées Florence Parly a salué dans un communiqué une opération engageant "d'importants moyens de renseignement ainsi qu'un dispositif d'interception composé d'hélicoptères et de troupes au sol" conduisant à une frappe contre Bah Ag Moussa, décrit comme le "chef militaire" du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et un "cadre historique de la mouvance jihadiste au Sahel". Bah Ag Moussa "est considéré comme responsable de plusieurs attaques contre les forces maliennes et internationales. Il était considéré comme l'un des principaux chefs militaires jihadistes au Mali, notamment chargé de la formation des nouvelles recrues", selon le communiqué.

Selon le porte-parole de l'état-major français, le colonel Frédéric Barbry, les militaires ont tenté d'intercepter le pick-up du jihadiste, accompagné de quatre autres personnes non identifiées, à environ 100 kilomètres de Menaka (nord-est). "Les occupants fortement armés ont alors brusquement ouvert le feu avec des mitrailleuses et de l'armement individuel", provoquant une riposte, a-t-il expliqué. L'affrontement a duré une quinzaine de minutes. Les 5 hommes ont été tués.

En juin, l'armée française avait tué le chef historique d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdelmalek Droukdal. La victoire de prestige était indiscutable: l'Algérien était au cœur du jihad sahélier depuis 20 ans. Mais il restait prudemment éloigné du terrain et sa mort n'a pas changé la donne sécuritaire. Celle d'Ag Moussa, alias "Bamoussa", ancien officier de l'armée malienne mais aussi membre fondateur du groupe jihadiste Ansar Dine, semble plus significative. Ce Touareg, considéré comme un "terroriste" par les Nations unies et Wash-



ington, a été un acteur majeur des rebellions touareg des années 1990 et 2000. Réintégré dans l'armée en 1996 puis en 2006, il avait fait défection à chaque fois: vers la rébellion la première fois, puis vers le jihadisme en 2012.

Selon le think-tank Counter-Extremism Project (CEP), "Bamoussa" était depuis 2017 "le dirigeant opérationnel" du GSIM dirigé par le chef touareg malien Iyad Ag Ghaly. Le groupe est devenu depuis l'une des principales forces jihadistes au Sahel avec son ennemi intime, l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS). Tous deux, par ailleurs en lutte armée l'un contre l'autre, sont depuis des mois les cibles prioritaires de Barkhane (plus de 5.000 soldats) et de ses alliés régionaux.

Ag Moussa était considéré comme le res-

pensible d'attaques majeures contre les forces maliennes, dont une en juillet 2016 et l'autre en mars 2019, qui avaient fait plus de 20 morts chacune. Et son nom revenait avec insistance dans plusieurs attaques en 2020. Mais il jouissait aussi d'une immense popularité auprès des Touareg qui dépassait largement son appartenance au GSIM. "Bah Ag Moussa est moins vu (par les communautés touareg, NDLR) comme jihadiste que comme un leader historique de la contestation touareg", a expliqué à l'AFP Ferdaous Bouhlel, chercheuse associée à l'université de Tours (France), experte en médiation.

Début 2020, le président malien Ibrahim Boubacar Keita avait admis vouloir discuter avec les groupes jihadistes et avoir envoyé

des émissaires vers deux de leurs principaux chefs, Ag Ghaly et le prédicateur peul Amadou Koufa. Depuis, M. Keita a été renversé en août par une junte militaire. Lors de la visite à Bamako fin octobre du chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian, le Premier ministre malien de transition, Mottar Ouane, avait défendu "la nécessité d'une offre de dialogue avec les groupes armés" jihadistes au sein du "dialogue national inclusif", vaste concertation nationale tenue fin 2019. Mais Paris ne bouge pas de sa ligne militaire. "On ne peut pas dialoguer avec les groupes jihadistes qui n'ont pas renoncé au combat terroriste", a récemment déclaré Florence Parly à l'AFP. "C'est de la responsabilité des autorités maliennes, pas la nôtre, mais il est important d'échanger".

## Ouverture au Japon d'un procès civil de Nissan contre Carlos Ghosn



Nouvelle étape dans l'affaire Carlos Ghosn: un procès civil initié par le constructeur automobile Nissan pour réclamer 10 milliards de yens (quelque 80 millions d'euros) de dommages-intérêts à son ancien grand patron en fuite s'est ou-

vert vendredi au Japon. La première audience s'est tenue en fin de matinée au tribunal de première instance de Yokohama (ouest de Tokyo), où est basé le siège mondial de Nissan. Accusé de diverses malversations financières, M. Ghosn a fui fin 2019

au Liban pour échapper aux procédures pénales qui l'attendaient au Japon, et clame son innocence sur toute la ligne depuis le début. En février dernier, Nissan avait porté plainte au Japon contre M. Ghosn, afin de récupérer une "partie significative" des dommages causés selon le groupe par son ancien patron durant des années de "mauvaise conduite et d'activités frauduleuses".

Cette procédure est destinée à "faire reconnaître la responsabilité de M. Ghosn pour le tort et les pertes financières subies par l'entreprise", a rappelé Nissan dans une déclaration publiée vendredi sur son site. Les 10 milliards de yens de dommages-intérêts réclamés doivent compenser des dépenses que Nissan dit avoir effectuées à cause des "pratiques corrompues" de son ancien patron, telles que, selon le groupe, son usage de résidences à l'étranger sans payer de loyer, son utilisation à des fins privées de jets aux frais de l'entreprise, ou encore des versements à sa sœur aînée pour des services de conseil fictifs.

Ce montant comprend aussi les coûts de la vaste enquête interne de Nissan à l'encontre de M. Ghosn, ainsi que les frais de procédures du groupe dans ce dossier au Japon, aux Etats-Unis ou encore aux Pays-Bas.

Dans un communiqué publié vendredi, M. Ghosn s'est dit "certain" que les "éléments à décharge" de sa défense prouveront que les accusations de Nissan contre lui sont "absolument sans fondement".

Depuis son arrestation fin 2018 au Japon, M. Ghosn n'a eu de cesse de dénoncer une machination contre lui, orchestrée par certains cadres de Nissan effrayés par un projet de fusion avec Renault, en "collusion" avec le parquet de Tokyo. Lui-même demande 15 millions d'euros d'indemnités à Nissan et Mitsubishi Motors pour rupture abusive de son contrat, par le biais d'une procédure aux Pays-Bas. Il a aussi engagé une bataille judiciaire contre Renault pour obtenir d'importants droits à la retraite et à des actions de performance.

Mots flechés

Par Abou Salma

# Jeux & Loisirs

BOUCHE À NOURRIR	GROS SERPENT IDIOT	EN PANNE	DOULEUR DENTAIRE	PALAIS ARABE, EN ESPAGNE	EN AOÛT	TRANSPARA	TACHE OPAQUE DE LA CORNÉE	LUMIÈRE INTENSE ET BRÈVE
SACRILÈGE								
QUESTION DE TEMPS				FAUSSE NOTE CUBE				
EN BOUCHE FROUSSE		AMÉRICAIN	EN RODAGE			TIENT EN HALEÏNE		
			NASE			REBONDIR	VOYELLES PETIT ÂNE	
4 <sup>e</sup> CALIFE CRACK			LETTRES DE CHLORIS	PERROQUET BEAU-FILS			AMANT DE PSYCHÉ	
	AFFLIGER LETTRES D'ANTIBES							
BOX moi					TROMPE			CE QUI TROUBLE LA SÉRÉNITÉ
			LETTRES DE GRENOBLE		COULE EN RUSSIE			
ENLÈVE	FIN D'ANNÉE		LE MÊME ARGENT		TRAVAIL DE CHOIX	CONNU		
		LARGE COL ARRONDI ARTICLE					CRACK	
COLLINE CUBE				ÂGE			SYMBOLE DE L'ARGENT	
	À L'ENVERS: POUÏE				NACRÉ			

Solution mots flechés d'hier

CAMBR	PRODR	BLINDE	CUBE	D	SOMER	F	NOU	DIGNE	INTER
SOLAGE	ONE	DE	BOSNIE					NIPSON	ÉVAINES
C	A	S	S	E	O	R	O	L	E
QUESTION	FEU							LETTRES	DE
V	A	N	BAUPET	A	N	E	DÉPEND	EN AUTO	SYMBOL
MAO							ANT	DE	COM
ZÉRO	N	U	L	E	C	S	T	A	S
A	T	L	A	S	E	P	I	O	I
PREMIER	VERTÉBR	BEN	STABLE	IM	M	E	U	B	L
BOUE									PILE
YORSE	VIUSX	PLIS	ARTICLE	E	L	S	T	O	C
O	R	A	C	L	E	X	I	G	E
MÉTAL	PRÉCIS	EN	TÊTE	R	C	A	I	O	T
DÉTÉ	RIORÉ								
ROUBI	A	R	U	S	E	E	G	E	R
ARD									

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benbaria

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentalab  
Alain Bouïthy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumène Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORizontalement**

- Sans entrer dans le détail
- Ferment - Dévêtus
- Fils de Jacob - Présent de noces
- Préposition - Le Démiurge - En repère
- Nous rendrions - Sous la tête
- Adverbe - Ce qui en a un n'a pas de valeur
- Règle - Intangible
- Chevaline
- Paresseux - Greffe
- Invention capitale - Estoniens

**VERTICALEMENT**

- Soldat d'arène
- Provision - Drame nippon
- Elliptique - Bon sens fabriqué - Solution
- Méchamment moqueur
- Affirmatif - Indésirable
- Vibrations - Eclaté
- Alternative - Pièces de serrures
- Possèdent - Inventent
- A rendre - Tif - Règle
- Du squelette - Ville du Royaume

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	M	O	L	O	G	U	E	S
2	I	S	O	L	E	M	E	N	T	
3	S	I	T	E		I	N		A	D
4	C	E		I	S	S	A	N	T	E
5	I	R	E	N	E		N	U		M
6	F		G	E	N	I	T	A	L	E
7	O	S	A		T	E		N	I	T
8	R	A	L	E		N	I	C	E	
9	M	I		P	L	A	C	E	N	T
10	E	N	V	I	E		I	S	S	U

## Grilles de sudoku

**Facile**

			3	9				
4			1	7				6
7	5				4	3		
9	2	4		7	1	5		
	3			9		4		
5	4	8		1	7	9		
2	9				8	7		
6			5	4				2
			7	8				

**Moyen**

1	3			8				
	9	4		2	3			
				5		7	9	
4	8							
3	2					4	7	
						6	3	
7	8	5						
		3	8		7	2		
		6				4	8	

**Difficile**

7			1			5		
	5			9	4			
8		4	7					
4				6	3			
	2	7			1	8		
		3	5				4	
			5	4			1	
	4	2			7			
9				1			8	

**Expert**

7			9	3				
	1						4	
			8	2	6	9		
	8	6			5			
		6	7					
	7				4	9		
2	9	3	4					
4				9				
	3	2					1	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	8	1	3	9	5	6	2	7
6	9	5	7	8	2	1	4	3
3	7	2	6	1	4	9	5	8
5	4	9	2	6	3	7	8	1
1	2	7	9	4	8	3	6	5
8	6	3	1	5	7	4	9	2
9	5	8	4	7	1	2	3	6
2	1	6	8	3	9	5	7	4
7	3	4	5	2	6	8	1	9

**Moyen**

8	3	6	9	1	5	7	4	2
1	7	5	6	2	4	8	9	3
2	4	9	7	8	3	1	6	5
6	1	8	3	4	7	2	5	9
9	2	7	8	5	6	4	3	1
4	5	3	2	9	1	6	8	7
5	8	2	1	6	9	3	7	4
3	9	1	4	7	8	5	2	6
7	6	4	5	3	2	9	1	8

**Difficile**

5	6	8	9	2	7	3	4	1
7	3	4	8	6	1	2	9	5
2	9	1	4	3	5	6	8	7
3	8	9	5	1	4	7	2	6
6	5	7	2	8	3	4	1	9
4	1	2	6	7	9	8	5	3
1	7	5	3	4	2	9	6	8
9	4	6	7	5	8	1	3	2
8	2	3	1	9	6	5	7	4

**Expert**

6	3	8	2	7	4	9	5	1
5	4	7	6	1	9	2	3	8
2	9	1	3	5	8	4	6	7
1	7	5	9	8	2	6	4	3
9	2	3	7	4	6	8	1	5
8	6	4	1	3	5	7	9	2
7	5	6	8	9	3	1	2	4
4	8	2	5	6	1	3	7	9
3	1	9	4	2	7	5	8	6

# Economie

La contribution de solidarité sera appliquée aux salaires mensuels de plus de 20.000 dirhams

La contribution de solidarité sera appliquée aux salaires de plus de 20.000 dirhams par mois, a fait savoir, jeudi à Rabat, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou.

"Le seuil de contribution de solidarité sera relevé de 120.000 à 240.000 dirhams annuels, soit à partir de 20.000 dirhams de salaire mensuel", a précisé M. Benchaâbou, dans sa réponse aux interventions des groupes et du groupement parlementaires lors de la discussion générale du projet de loi de Finances (PLF) à la Chambre des représentants, notant que le taux annuel sera fixé à 1,5%.

Pour les entreprises, la contribution de solidarité a été abaissée à 1 million de dirhams au lieu de 5 millions de dirhams", a noté le ministre, soulignant que le taux appliqué sera graduel, soit entre 1,5% et 3,5% des bénéfices, rapporte la MAP.

"Ce consensus sur le principe de la solidarité nous a amenés à réagir de manière positive avec la majorité des amendements apportés par les groupes de la majorité et de l'opposition, dans le but de créer l'équilibre nécessaire entre les contributions des personnes physiques et morales", a dit M. Benchaâbou.

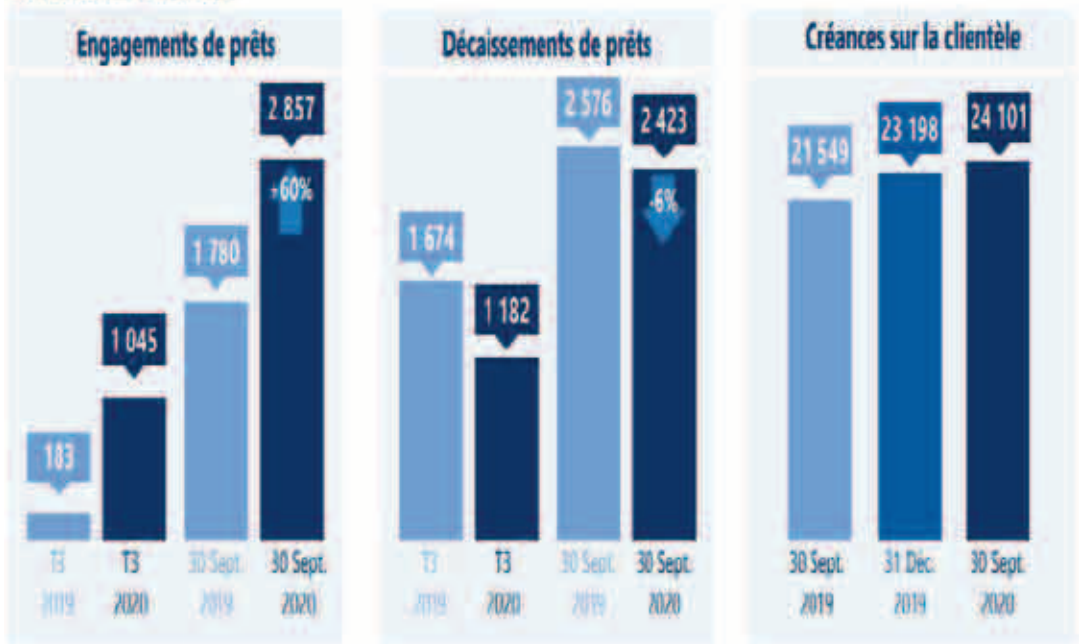
Le PLF-2021 repose sur trois orientations majeures, à savoir l'accélération de la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale, le lancement de la première phase de la généralisation de la couverture sociale, à partir du 21 janvier 2021, et le renforcement des bases de l'exemplarité de l'Etat et l'optimisation de son fonctionnement.

Une séance plénière s'est tenue jeudi pour la présentation du rapport de la Commission des finances et du développement économique, suivie des interventions des groupes et groupement parlementaires au sujet du PLF 2021, auxquelles a répondu le ministre de l'Economie, des finances et de la Réforme de l'administration.

En outre, une séance plénière devait avoir lieu vendredi pour le vote de la première partie du PLF, tandis qu'une autre sera consacrée à l'examen et au vote de la deuxième partie de ce projet. La première Chambre devait ensuite voter le projet de loi de Finances dans sa globalité.

## Le PNB du Fonds d'équipement communal maintient sa tendance haussière

### Indicateurs d'activité



Le produit net bancaire (PNB) du Fonds d'équipement communal (FEC) a maintenu sa tendance haussière au 30 septembre 2020, en dépit du contexte économique et sanitaire actuel.

En effet, le PNB de la Banque est resté bien orienté et s'est établi à 457 millions de dirhams (MDH) au terme du neuvième mois de l'année en cours, selon les indicateurs financiers de l'institution. Ce qui représente une progression de 12%.

« Cette performance résulte de la bonne tenue de l'activité, du niveau de recouvrement ainsi qu'une optimisation continue du coût des ressources mobilisées », a expliqué le Fonds dans un communiqué rendu public jeudi dernier.

Pour rappel, grâce à la bonne tenue des indicateurs d'activité et à l'optimisation du coût des ressources mobilisées, le PNB s'était établi à 293 MDH à la fin du premier semestre 2020, soit une hausse de 11% par rapport à la même période de 2019.

Dans son précédent rapport, la Banque avait aussi soutenu que « le déclenchement du Plan de Continuité de l'Activité (PCA), dès le début du mois de mars 2020, a permis au FEC de maintenir ses capacités opérationnelles, dans le contexte pandémique actuel, permettant ainsi à l'institution de répondre dans les délais aux besoins de financement des collectivités territoriales ».

Selon les indicateurs financiers, au 30 septembre dernier, l'endettement financier du FEC a atteint plus

de 20 milliards de dirhams (MMDH). L'institution précise qu'il est constitué principalement de ressources mobilisées sur le marché financier intérieur, notamment à travers les emprunts obligataires qui représentent plus de 36% du volume global.

A titre de comparaison, au deuxième trimestre, l'endettement financier avait atteint, près de 20 milliards de dirhams (MMDH). Il était constitué majoritairement de ressources mobilisées sur le marché financier intérieur notamment à travers les emprunts obligataires qui

représentaient alors à eux seuls 40% du volume global.

Concernant les engagements de prêts, il ressort des statistiques publiées par le FEC qu'ils ont atteint 2.857 MDH à fin septembre 2020. Comme l'explique l'institution, ils ont concerné « principalement le financement des programmes de mise à niveau des villes et de développement urbain pour un montant de 1.361 MDH, de désenclavement routier, à travers la construction d'infrastructures routières pour un montant de 1.125 MDH, dont 51% dans le cadre du programme de réduction des disparités territoriales et sociales (PRDTS) en milieu rural ».

Le Fonds explique, par ailleurs, que ces engagements de prêts ont porté sur la réalisation de projets visant le renforcement de la lutte contre la précarité sociale, notamment à travers l'amélioration de l'accès aux soins, pour un montant de 125 MDH.

Au 30 juin dernier, les engagements de prêts avaient atteint 1.297 MDH, en hausse de 4% par rapport à la même période de 2019. Selon le FEC, ils avaient concerné principalement « le financement de projets qui s'inscrivent dans le cadre de programmes de mise à niveau et de développement urbain, de développement et de renforcement des infrastructures de base, d'aménagement de réseaux routiers et de lutte contre la précarité sociale ».

Dans son rapport sur les indicateurs financiers relatif au deuxième trimestre 2020, il était aussi indiqué que le volume global des engage-

ments de prêts a atteint 1.812 MDH au titre du S1 2020, en hausse de 13% par rapport au premier semestre 2019.

S'agissant de l'évolution des décaissements de prêts observée au 30 septembre 2020, il apparaît que ceux-ci se sont élevés à 2.423 MDH au titre des neuf premiers mois de l'année. Il s'agit là d'un repli, par rapport à la même période de l'année dernière, que l'institution attribue notamment au glissement temporel, dans la réalisation de certains projets financés par elle.

Ainsi, comme il l'avait anticipé et annoncé lors des précédents communiqués trimestriels de la Banque, le Fonds d'équipement communal estime que « les décaissements au titre de l'année pleine 2020 seraient de moindre intensité qu'en 2019 ». Une conséquence de la conjoncture actuelle, selon le FEC.

A titre de comparaison, au terme du premier semestre 2020, les décaissements de prêts s'étaient élevés à 1.241 MDH, en hausse de 38% par rapport à la même période de l'année 2019. Et ce malgré la baisse conjoncturelle enregistrée au cours du deuxième trimestre 2020.

Il est important de souligner qu'à fin septembre 2020, les données recueillies par la Banque montrent que « le niveau de l'activité de prêts a permis aux créances sur la clientèle d'atteindre plus de 24 MMDH, dont la quasi-totalité correspond à des crédits à l'équipement », a fait remarquer le FEC.

Alain Bouithy



Bonne tenue de l'activité, du niveau de recouvrement et optimisation continue du coût des ressources mobilisées au troisième trimestre

## Triple consécration de Société Générale Maroc aux African Banking Awards

Société Générale Maroc a annoncé, récemment avoir été primée trois fois par le support de référence internationale "EMEA Finance Magazine", lors de l'édition 2020 des African Banking Awards.

Ainsi, Société Générale Maroc a remporté le prix de la "Meilleure banque étrangère", de la "Meilleure banque d'investissement au Maroc" et de "Best CEO of the year", indique la banque dans un communiqué, ajoutant que cette triple consécration récompense la résilience mais aussi le dynamisme et la capacité d'aller de l'avant de Société Générale Maroc, rapporte la MAP.

"Ces récompenses illustrent aussi, sans aucun doute, l'élan d'un collectif fort, solidaire et mobilisé au service de la clientèle. C'est ce qui fait notre force... et nos succès!", s'est félicité le président du Directoire de Société Générale Maroc, Ahmed El Yacoubi, faisant

part de sa fierté pour avoir remporté les prix "Meilleure banque étrangère" et "Meilleure banque d'investissement" qui "valorisent nos expertises et notre positionnement de banque engagée au service de l'économie marocaine". "Je suis d'autant plus honoré du prix Best CEO Afrique que cette récompense panafricaine consacre notre pays et notre groupe à l'échelle du continent africain", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'éditeur et CEO du magazine EMEA Finance, Christopher Moore, a fait savoir que Société Générale Maroc est toujours à l'avant-garde du paysage financier marocain, même après plus de cent ans d'activité dans le pays.

Banque universelle, elle fournit des services financiers à plus d'un million de clients dans ses 440 agences et à travers ses 13 filiales spécialisées, a-t-il précisé.

## L'impact de l'abaissement par Fitch de la note du Maroc sur le coût de la dette "reste limité"

L'impact de l'abaissement par l'agence Fitch Ratings de la note du Maroc sur le coût de la dette "reste limité" aux niveaux des primes de risque des obligations du Royaume sur le marché financier international, a souligné jeudi le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou.

Dans sa réponse suite aux interventions des groupes et du groupements parlementaires lors de la séance plénière relative au projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'exercice 2021 à la Chambre des représentants, M. Benchaâbou a cité en exemple la récente émission du mois de

septembre, précisant que les primes de risque ont connu une hausse de 15 points de base (pbs) pour la première tranche d'une maturité de 5 ans et demi, et de 20 pbs pour la seconde tranche d'une maturité de 10 ans, ce qui correspond respectivement à 0,15% et 0,20%.

Malgré le fait que la notation joue un rôle important dans la prise de décision de la part des investisseurs, ces derniers se basent aussi sur d'autres critères d'évaluation, notamment la cadence des réformes structurelles de nature à améliorer la situation économique du pays et renforcer sa stabilité politique, a-t-il expliqué.

# L'OCP renforce son dispositif d'analyse des sols au profit des agriculteurs

À travers son initiative "Al Moutmir", le Groupe OCP a mobilisé une flotte additionnelle de laboratoires mobiles pour proposer une offre intégrée d'analyses de sols durant la saison agricole 2020-2021. Initiée en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Benguerir, cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'offre initiale d'Al Moutmir qui vise à accompagner les agriculteurs vers une agriculture plus agile et durable, a indiqué le Groupe OCP dans un communiqué, rappelant que cette opération est déployée dans le strict respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale dictées par les autorités compétentes.

Partant du constat que la connais-

sance continue et fine des sols, de leur composition et le suivi de leur changement en fonction des cultures et des aléas climatiques est un impératif et un préalable à toute décision de fertilisation respectueuse des ressources et garante de rendements et revenus optimaux pour l'agriculteur, l'OCP apporte ainsi aux agriculteurs une offre d'analyses de sols de proximité.

Dans ce sens, rapporte la MAP, l'OCP mobilise une dizaine de vans aménagés sous forme de laboratoires mobiles d'analyses de sols qui vont sillonner les régions agricoles du Maroc au début de chaque campagne agricole pour effectuer, gratuitement, des analyses de sols aux petits agriculteurs accompagnés dans le cadre de l'initiative Al Moutmir. Le but est d'encourager la pratique d'une agriculture basée sur des fondements scientifiques, une agriculture plus résiliente et durable. Ce dispositif cible toutes les grandes familles de cultures : céréales, légumineuses, arboriculture et maraîchage et envisage de réaliser plus de 30.000 analyses de sols durant la saison agricole 2020-2021.

Ces unités mobiles sont équipées en matériel de laboratoire de dernière génération, nécessaire pour effectuer l'ensemble des analyses physico-chimiques du sol.

Les équipes Al Moutmir accompagnent les agriculteurs pour leur permettre d'effectuer l'échantillonnage sur des bases scientifiques.

Ainsi, plusieurs séances d'explication et de démonstration sont organisées au niveau des champs. Des outils



pédagogiques sont également distribués auprès des agriculteurs (flyers, vidéos démonstratives, etc.) pour leur permettre d'être autonomes et d'effectuer l'échantillonnage sur des bases scientifiques.

Les séances de restitution des analyses de sols sont également prévues, en one to one, pour permettre à chaque agriculteur de mieux appréhender les besoins de son sol en nutriments. Les analyses de sols effectuées au niveau de ces laboratoires sont suivies par un comité scientifique d'experts de l'UM6P et du consortium scientifique national (INRA, IAV et ENA) avec le concours des ingénieurs agronomes Al Moutmir et d'une équipe de techniciens laborantins expérimentés.

Les résultats des analyses de sols sont ainsi certifiés par le comité scien-

tifique qui effectue régulièrement des contrôles de qualité en plus des opérations de calibration systématique du matériel mobilisé.

A noter que des agriculteurs leaders locaux sont formés dans chaque localité en vue de démultiplier l'effort, transférer le savoir, pérenniser l'offre et faciliter l'accompagnement d'un maximum d'agriculteurs à travers le Royaume.

Le recours au digital pour capitaliser sur la data collectée au niveau des laboratoires mobiles d'analyse de sols est parmi les points forts de ce dispositif, qui ambitionne d'enrichir la base de données des sols du Maroc et doter l'écosystème de data fine et à l'échelle locale pour faciliter la prise de décisions agricoles.

L'échantillon de sol est enregistré au niveau d'un système informatique

et suivi depuis la phase d'échantillonnage jusqu'à son analyse, l'établissement du rapport et sa restitution.

Chaque échantillon est référencé, des images sont également indexées et servent à alimenter la base de données des sols.

Cette solution permet de traiter des résultats au niveau du système, générer les recommandations de la fertilisation et les plans de fumure et permet le stockage de ces données pour des utilisations ultérieures par les agriculteurs et l'écosystème scientifique et institutionnel.

A travers cette démarche, l'OCP ambitionne d'enrichir le référentiel national des sols et de contribuer à la facilitation de la prise de décision au niveau des politiques agricoles nationales en capitalisant sur des données fines collectées à une échelle locale.



Une opération déployée dans le strict respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale

# Le public equity, un outil de soutien du tissu productif

L'injection des fonds publics, sous forme d'equity, dans les secteurs clés de l'économie nationale aura un impact positif sur le tissu productif au Maroc, affecté par la crise sanitaire actuelle, a souligné, jeudi, Hamid Tawfik, l'administrateur directeur général de CDG Capital.

L'un des grands défis de l'économie marocaine dans cette conjoncture est de préserver les capacités de production des entreprises et les emplois, d'où le rôle crucial du "public equity" pour soutenir ces structures mises à mal par la crise, a-t-il souligné lors de son intervention au premier sommet mondial des banques publiques de développement organisé par visioconférence, rap-

porte la MAP.

A l'instar de plusieurs pays qui sont en train de revoir leur rôle dans l'économie, le Maroc sera amené à concevoir une nouvelle distribution des rôles entre les secteurs public et privé pour faire face à ses défis majeurs, dont la santé, le déficit hydrique et le chômage des jeunes, a-t-il ajouté.

Et de rappeler que tandis que plusieurs pays veillent à maintenir à flot les entreprises par la mise en place de garanties, il est nécessaire de rester prudent. "Ainsi, les ressources publiques doivent être orientées vers des entreprises viables et pérennes, après une évaluation objective de leur situation". Il a ainsi mis en garde contre le risque d'une

sortie de crise avec des entreprises sous perfusion au lieu d'entreprises avec des business plans plus viables.

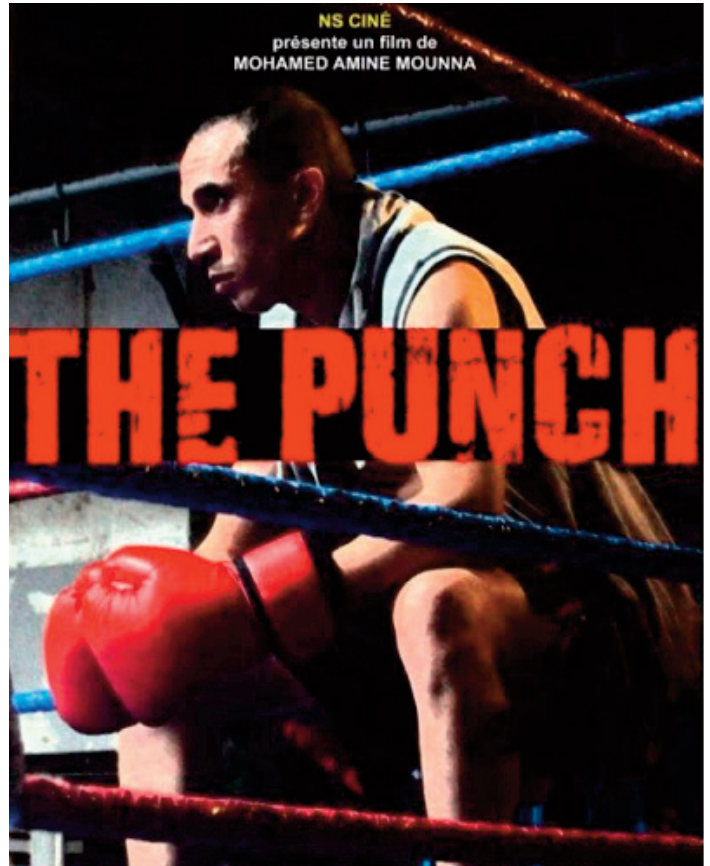
M. Tawfik est revenu sur les mesures phares de relance économique au Maroc, rappelant l'annonce par SM le Roi Mohammed VI de l'injection de 120 milliards de dirhams (MMDH) dans l'économie nationale et la création d'un Fonds d'investissement stratégique baptisé "Fonds Mohammed VI pour l'investissement". Ce Fonds en particulier vise à assurer le financement des projets relevant des partenariats public-privé (PPP) essentiels pour le développement du Royaume et le renforcement des capitaux des entreprises pour se développer davan-

tage, a-t-il fait remarquer, notant que ses interventions porteront, notamment, sur la restructuration industrielle, les petites et moyennes entreprises (PME), l'agriculture et le tourisme.

Enfin, il a souligné que la CDG (Caisse de dépôt et de gestion) est le premier investisseur institutionnel au Maroc en termes d'equity. Ainsi, le développement durable fait partie de l'ADN de cet établissement. "La CDG entend apporter sa contribution aux efforts de la relance du pays, en mettant à profit à la fois toute son expertise, ses moyens financiers et sa capacité à attirer des investisseurs institutionnels et bailleurs de fonds étrangers".

## Festival du film d'Alexandrie

“The Punch”  
remporte les  
prix du meilleur  
film arabe et  
du meilleur  
rôle masculin



Le film marocain “The Punch” du jeune réalisateur Mohamed Amin Mouna a remporté jeudi les prix du meilleur film arabe (Prix Nour Al-Sharif) et du meilleur rôle masculin (Prix Omar Sharif) décerné à l'acteur Rabie Aklim, à l'issue du 36e Festival d'Alexandrie du film méditerranéen.

Le film met en vedette l'artiste Rabie Aklim, qui a également écrit le scénario, aux côtés de Sania Taj Eddine, Naïma Elias, Tarik al-Boukhari, Saïd Bey et Abdessalam Bouhsini, ainsi que d'autres artistes.

“The Punch” qui avait reçu les prix du montage et de la musique authentique lors de la 21ème édition du film national de Tanger, relate l'histoire de Rabii, un jeune chômeur issu d'un mi-

lieu défavorable, qui rencontre Mustapha, un ancien boxeur raté à cause de sa dépendance à l'alcool. Mustapha essaye de convaincre Rabii pour devenir une légende de la boxe.

Les événements se poursuivent dans une course dramatique qui n'est pas sans bizarreries et les formes de harcèlement s'intensifient contre Rabii par son frère aîné paralysé et aussi par sa mère, qui n'hésite pas à lui rappeler son incapacité à subvenir aux besoins de la famille. Dans la compétition des courts métrages, l'artiste Ezz Al-Arab El-Keghat a reçu une mention spéciale du jury pour son rôle dans le film “Dernière médaille” du jeune réalisateur Yazid Al-Kadiri.

Il est à noter que le prix du meilleur long métrage a été décerné au film grec

“Bari”, tandis que le prix spécial du jury a été attribué au film espagnol “fenêtre sur la mer”.

Rappelons enfin que le réalisateur cinématographique et photographe marocain, Daoud Oulad Sayed, a été honoré en marge des activités de ce festival. A cette occasion, un séminaire a été organisé pour mettre en lumière le cinéma marocain et le riche parcours artistique de Daoud Oulad Sayed, avec la participation du directeur du festival, Amir Abada, et d'un parterre de cinéastes et d'artistes de différentes nationalités. Les mots prononcés lors de l'événement ont unanimement souligné que Oulad Sayed est l'un des plus grands metteurs en scène dans le monde arabe actuellement, mettant en avant le “grand succès” de ses œuvres,

qu'il s'agisse de longs métrages ou de documentaires. Daoud Oulad Sayed est un photographe et réalisateur de talent qui a laissé sa marque dans le monde de l'art, ont déclaré les intervenants, rappelant que ses films ont remporté de nombreux prix locaux et internationaux. Le séminaire a également mis l'accent sur l'essor du cinéma marocain au cours des dernières années, et sa forte présence dans les festivals arabes et internationaux grâce au fort soutien de l'Etat à l'art et à la culture.

Daoud Oulad Sayed faisait également partie des membres du jury du festival, présidé par la cinéaste égyptienne Inass Deghidi, avec à ses côtés l'écrivain et producteur italien Marc Serena et des actrices italiennes Marzia Tedeschi et Angélique Kafalari.

## Aghmat, ville médiévale particulière rappelant une histoire glorieuse



Aghmat est une ville médiévale marocaine d'importance particulière qui rappelle une histoire glorieuse regorgeant d'éléments de la culture matérielle, notamment l'architecture, a estimé, jeudi à Rabat, un panel d'archéologues de renom.

Cette ville des plaines du haut atlas “fut capitale du Maroc à l'ère des Almoravides, bien avant la fondation de la ville de Marrakech (1057-1070)”, a fait savoir l'enseignant chercheur en histoire et archéologie médiévales au Maroc, Abdallah Fili, dans une déclaration à la MAP lors d'une conférence sur le thème “Aghmat, la découverte et la mise en valeur d'une capitale marocaine”, organisée jeudi par le Musée de Bank Al-Maghrib, en marge de l'exposition temporaire “Aghmat, passé rayonnant d'une cité marocaine”, qui se tient à Rabat du 5 mars au 31 décembre 2020.

La construction d'Aghmat est très ancienne et remonterait à la période pré-islamique au Maroc, a tenu à préciser ce professeur de l'université Chouaib Doukali à El-Jadida, ajoutant qu'elle fut également, à la fin du 10<sup>e</sup> siècle, capitale de l'émirat des Ma-

ghrawa, connue principalement par une personnalité célèbre à l'époque, Zaynab Nefzaouia. “Les fouilles entreprises autour du site Aghmat depuis 2005, en partenariat entre le secteur privé et le ministère de la Culture et l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP), ainsi que la Direction du Patrimoine culturel, ont permis la découverte des monuments distingués notamment le Hammam qui remonte au 10<sup>e</sup> siècle et la mosquée d'Aghmat qui a contribué au rayonnement du rite Malékite et du soufisme marocain du 11<sup>e</sup> à la fin du 14<sup>e</sup> siècle”, ce qui fait de cette cité la “plus ancienne Zaouïya marocaine”, a-t-il fait savoir.

De son côté, le responsable du département Musées de Bank Al-Maghrib, Rochdi Bernoussi a souligné, dans une déclaration similaire, que cette exposition numismatique vise à “rendre hommage” à cette ville qui a contribué au rayonnement de la civilisation arabo-musulmane au Maroc et qui n'a pas eu l'intérêt qu'elle méritait. “Cette conférence va lier la discussion sur l'héritage archéologique, historique mais également numismatique et

culturelle de cette cité qui fut l'une des grandes cités de l'ère médiévale marocaine”, a-t-il noté. Pour sa part, M. Youssef Khiaïra, Directeur du Patrimoine au Ministère de la Culture, qui a modéré cette conférence, a mis en lumière le potentiel archéologique marocain en mettant en exergue l'aspect monumental de l'archéologie marocaine. S'attardant sur le potentiel économique de ce patrimoine, M. Khiaïra a mis en exergue, outre l'importance de la protection et la conservation, la mise en valeur de sites archéologiques nationaux pour qu'ils puissent dépasser l'intérêt “historique” pour une vocation économique.

Pour leur part, les professeurs de l'INSAP, MM. Ahmed Saleh Ettahiri et Mohamed Belatik, ont abordé respectivement le rôle économique de la cité d'Aghmat et les différentes opérations de protection et de conservation menées sur le site depuis la reprise des recherches en 2005. Les participants à cette conférence ont suivi un exposé sur un projet de réhabilitation du site archéologique, présenté par Amine Lakhlifi, lauréat de l'École d'Architecture de Marrakech.





## The Weeknd vedette du prochain spectacle du Super Bowl

Le chanteur canadien The Weeknd sera la vedette du prochain spectacle de la mi-temps du Super Bowl, la finale du championnat de football américain, même si l'on ignore encore comment le concert sera adapté au contexte de la pandémie. Le choix du chanteur de R&B, de son vrai nom Abel Tesfaye, pour la finale du 7 février 2021 à Tampa (Floride) confirme la volonté de la NFL, la ligue professionnelle de football américain, de sélectionner des artistes plus jeunes et de contribuer à plus de diversité. "Je suis touché, honoré, et ravi de me retrouver au centre de cette célébrissime scène cette année", a indiqué dans un communiqué la star de 30 ans, connue pour des tubes comme "Blinding Lights" ou "Starboy", collaboration avec le duo français Daft Punk.

C'est la deuxième année que la NFL

collabore, pour organiser ce spectacle, avec le groupe Roc Nation de Jay-Z, avec l'idée de promouvoir la justice sociale.

Le rappeur avait indiqué en 2019 vouloir aider la NFL à dépasser la controverse qui avait suivi le mouvement de protestation lancé par l'ancien quarterback de San Francisco Colin Kaepernick en 2016, qui avait posé un genou à terre pour protester contre les violences policières contre les Afro-Américains. Ce geste lui avait valu les insultes de Donald Trump, et lui avait coûté en fine sa carrière. Mais Jay-Z avait été très critiqué pour cet accord avec la NFL, certains lui reprochant de vouloir faire de l'argent aux dépens de Kaepernick. The Weeknd a lui apporté son soutien au mouvement Black Lives Matter, et contribué de quelque 200.000 dollars au fonds d'aide judiciaire lancé par Colin

Kaepernick après la mort de George Floyd aux mains de la police fin mai, qui avait déclenché des manifestations monstres aux Etats-Unis. "C'est très difficile pour moi de me réjouir en ce moment", avait indiqué The Weeknd en acceptant la récompense de meilleure vidéo R&B aux MTV Video Music Awards en août dernier. "Justice pour Jacob Blake et justice pour Breonna Taylor," avait-il poursuivi, en référence à deux autres récentes victimes noires de violences policières. On ignore encore comment la pandémie pourrait affecter le spectacle de février. Parvenue à mi-saison, la NFL a déjà dû réorganiser plusieurs matches en raison de cas de Covid-19 dans ses équipes. "Notre intention est d'avoir autant de fans au Super Bowl que possible en toute sécurité", indiquait récemment le président de la NFL Roger Goodell.

## Bouillon de culture

Rita Dewan

Au Bangladesh, la chanteuse soufie Rita Dewan a captivé les foules des années durant. Aujourd'hui, menacée de mort par des islamistes, elle vit dans la peur que chaque concert soit pour elle le dernier. A 38 ans, c'est l'une des rares femmes du pays à interpréter des chants soufis et populaires, dans la tradition des ménestrels "baul", inscrite depuis 2005 par l'Unesco au patrimoine immatériel de l'humanité. Elle retrouve à peine le bonheur de chanter après huit mois à se cacher, dont presque deux dans des cabanes rurales où elle manquait de nourriture et n'osait pas sortir, même pour aller aux toilettes. "YouTube est rempli de vidéos de mollahs appelant à me décapiter", confie-t-elle, en larmes, à l'AFP. "J'avais trop peur même d'aller aux toilettes, le plus souvent dehors à la campagne. Je redoutais qu'ils me trouvent et me décapitent sur le chemin des toilettes".

Le soufisme, courant musulman mystique illustré par des poètes comme Omar Khayyam ou Jalal al-Din Rûmi, accorde une place particulière à la musique et compte de nombreux adeptes au Bangladesh rural. Mais les islamistes radicaux le considèrent comme hérétique et des extrémistes ont tué plus d'une vingtaine de soufis ces dernières années dans le pays.



# Parution de l'ouvrage collectif "Vues du Maroc juif : formes, lieux, récits"



L'ouvrage collectif pluridisciplinaire "Vues du Maroc juif : formes, lieux, récits" vient de paraître aux éditions Le Fenec, pour la rentrée littéraire novembre 2020.

Sous la direction de Nadia Sabri, ce beau livre porte sur la mémoire du judaïsme marocain à travers des récits autobiographiques, des témoignages, des expériences artistiques et des écrits critiques qui les éclairent, indique un communiqué des éditions Le Fenec, soulignant que ces contributions tissent un ensemble inédit de textes et d'œuvres d'art (...). L'ensemble mène à une réflexion sur la portée du maintien de la mémoire du judaïsme marocain.

Impliquant le processus artistique et littéraire comme réinvestissement et réactivation de la mémoire, l'ouvrage "Vues du Maroc juif : formes, lieux, récits" est composé d'un ensemble de cahiers qui restituent des expériences artistiques, des témoignages autobiographiques et des écrits critiques autour de la mémoire du judaïsme marocain. Selon la maison d'édition, ce livre a été conçu comme un processus artistique, composé de plusieurs cahiers regroupant des écrits littéraires, critiques, et des expériences artistiques. Ces cahiers sont cependant complétés par les évocations et les

sémantiques nouvelles qui les relient : récits mémoriels, témoignages, analyses, regards critiques sur les projets artistiques, images d'archives personnelles et familiales des auteurs, documentations visuelles et œuvres artistiques. Dans sa préface, l'écrivain Abdou Filali-Ansary a annoncé que "le lecteur trouvera dans Vues du Maroc juif : formes, lieux, récits une collection d'expressions artistiques autour de l'exil et de la mémoire. (...) Le soin apporté aux choix des contributions en fait un hommage appuyé à des formes de vie disparues qui ont fait, dans cette partie du monde, une commune humanité des femmes et des hommes, au-delà de toute appartenance". Pour sa part, la commissaire de l'exposition Exils Nadia Sabri a fait savoir que la genèse du livre fait partie de la plateforme pluridisciplinaire "Exils, paradigme fertile", un projet global fondé en 2015 et qui s'est construit grâce à la dynamique de projets d'art, de colloques, et de conférences organisés.

En effet, les projets conçus autour de cette plateforme observent et transforment l'exil par le processus créatif, a-t-elle ajouté, relevant que leur point de départ a été en 2016 autour de l'exposition "Exils" tenue à la Galerie Nationale Bab Rouah.



## Pourquoi Nicole Kidman interdit à ses filles d'ouvrir un compte Instagram !

Être maman peut s'avérer source d'intenses ébonheurs comme de grandes craintes. Voire de frustrations. D'un côté, le plaisir de voir sa progéniture s'éveiller au monde, l'appréhender et s'en épanouir. Et dans le même temps, cette envie (presque égoïste ?) de ne pas voir grandir trop vite son petit, pour le protéger le plus longtemps possible des affres et autres déconvenues de la vie.

Et ce n'est sans doute pas Nicole Kidman qui dira le contraire. Maman de quatre enfants, dont deux biologistes qu'elle a eues après 40 ans avec le chanteur Keith Urban - Sunday (née en 2008) et Faith (née en 2010) -, l'actrice oscarisée est une véritable maman poule. Comme elle le confiait dans un entretien à Télé-Loisirs pour la promo du film *Le chardonneret* : "Le fait d'être devenue à nouveau mère un peu sur le tard m'a fait réaliser à quel point le temps est précieux. Mes deux jeunes filles m'obligent à prendre soin de moi. Je veux être une maman présente. Mon parcours de comédienne me permet de m'épanouir et de trouver un certain équilibre, mais ma famille est toujours passée avant ma carrière".

Dans une récente entrevue à nos confrères du Daily Mail, la comédienne s'épanche sur l'une de ses plus grandes craintes vis-à-vis de ses deux plus jeunes filles : "La technologie. Je ne suis pas vraiment férue de tout ça moi-même. C'est très difficile pour moi de surveiller ça". La bête noire de Nicole Kidman ? Les réseaux sociaux, notamment Instagram. C'est pourquoi la star de *Eyes Wide Shut* et *Big Little Lies* a pris une décision radicale : "Je ne les laisserai pas être sur Instagram... J'ai une fille qui a maintenant 12 ans et qui trépigne d'impatience à l'idée d'utiliser ça. Cela revient fréquemment sur la table. Je pense que la plupart des parents seraient du même avis que moi".

Pour l'ex de Tom Cruise, l'important est de "garder intactes leur confiance et leur estime de soi. Et de continuer, toujours en les guidant, sans être autoritaire ou sur-protectrice. Les laisser faire des erreurs et tomber sans essayer en quelque sorte d'absorber leur douleur", précise ainsi Nicole Kidman. "Mais c'est une joie d'avoir ces belles petites femmes qui grandissent et je les découvre jour après jour. J'aime ça".



## Malik Benthalha comparé à Sean Connery

C'est ce samedi 31 octobre que le monde un peu sous le choc apprenait la mort de Sean Connery. La nouvelle d'abord annoncée par la BBC et Sky News s'est ensuite répandue comme une traînée de poudre entraînant une avalanche de commentaires regrettant l'acteur qui incarna dans sa forme la plus parfaite et la plus iconique le personnage de James Bond, l'agent très spécial de sa Majesté. On ne saurait néanmoins réduire le comédien écossais à ce seul rôle, lui qui tourna pour les plus grands réalisateurs de Hitchcock avec Pas de printemps pour Marnie à Spielberg, avec la saga des Indiana Jones.

Sean Connery a donc indubitablement marqué de son charisme et de son empreinte le cinéma mondial et c'est donc sans doute avec une infinie surprise et une pointe d'incrédulité que l'humoriste Malik Benthalha est tombé sur les réseaux sociaux sur un commentaire très surprenant. Hilare face à cette découverte, le comédien a partagé en story Instagram le propos d'un internaute concernant le décès de l'icône et publié sur la page Facebook de LCI : «Inconnu au bataillon, quitte à nous parler d'acteur, que les médias nous parlent plutôt des génies bien vivants que son Malik Benthalha et M Pokora qui eux au moins font rayonner la France à l'international. Cela dit, mes condoléances à la famille de ce monsieur et à sa poignée de fans...»

Si ce commentaire aurait pu faire suffoquer «la poignée de fans de l'interprète de James Bond, le comédien vu dans Pattaya, lui, avoue avoir connu avec cette réaction son «fou-rire du jour». Il s'est tout de même permis une réponse dans la langue de Shakespeare à l'internaute que l'on pourrait traduire ainsi : «Merci Bruno, mais pour moi Sean Connery c'est Sean Connery et Malik Benthalha c'est Malik Benthalha, Rip Sean». Ça va mieux en le disant !

## Céline Dion débarque au cinéma

Céline Dion et le cinéma, une histoire qui commence enfin à prendre forme ? La chanteuse a toujours clamé avoir l'envie d'incarner Maria Callas sur grand écran mais, pendant longtemps, son défunt mari et manager René Angélil était frileux, préférant qu'elle se concentre sur sa carrière musicale. Devenue "le boss", la diva vient d'accepter un nouveau défi : elle aura un rôle dans un film américain.

Comme le rapporte le site spécialisé Deadline, le réalisateur Jim Strouse va tourner un drame romantique intitulé *Text For You*. Pour le scénario, il collabore avec Lauryn Kahn. Le duo va travailler à adapter la version allemande du film *SMS Fur Dich* sorti en 2016, lui-même adapté du roman de l'écrivaine Sofie Cramer.

Au casting, il faudra compter sur Sam Heughan (*Outlander*, *Bloodshot*...), Priyanka Chopra (*Quantico*, *Isn't It Romantic*, *Baywatch*...) et Céline Dion ! Pour l'heure, la chanteuse de 52 ans n'a pas commenté la nouvelle, profitant encore de son temps libre avec ses enfants alors que sa tournée mondiale a été mise sur pause à cause de la pandémie de coronavirus.

En revanche, Priyanka Chopra - l'épouse de Nick Jonas - n'a pas caché sa joie quant à ce projet. Sur Instagram, l'actrice a partagé une capture d'écran d'un article révélant ce tournage et a écrit : "Tellement aux anges de commencer ce film incroyable avec des personnes extraordinaires! Jim Strouse, Sam Heughan, Céline Dion. C'est un honneur pour moi. Allez, c'est parti!!!!!!"

Le film racontera l'histoire d'une femme qui essayait de faire le deuil de son fiancé, mort tragiquement, en envoyant des messages sur son numéro de portable. Numéro depuis attribué à un autre homme, lequel traverse également un chagrin d'amour. Les deux cœurs brisés finiront par se rencontrer et partager une vraie connexion... Deadline rapporte que les chansons de Céline Dion devraient servir de fil rouge. La diva jouera-t-elle son propre rôle ?

Céline Dion - dont le biopic librement inspiré, *Aline*, de Valérie Lemerrier est très attendu - a déjà fait des apparitions devant la caméra. Au cinéma, elle a ainsi fait un cameo dans *Muppets Most Wanted*.



**TECHNICAL FLUID MOROCCO SARL**  
**AVIS DE CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 19/10/2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « TECHNICAL FLUID MOROCCO » SARL.  
 La société a pour objet au Maroc et dans tout pays : Tous travaux de chaufferie, d'ingénierie et de chaudronnerie industriel et domestique, de tuyautage, de mécanique, d'électricité et agencements; Le traitement des eaux et la maintenance des équipements industriels; L'étude, la fabrication, la maintenance, la réparation, et la réalisation de tous travaux de construction métallique et de génie civil ainsi que leur mise en marche;  
 Siège social : Casablanca, 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE Appt N°6  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dhs ) Mr LYAMANI MOUNSSIF (500 parts ) Mr GAMMOUH AHMED (500 parts )  
 Année sociale commence le 01/01 et finit le31/12.  
 Gérance : Mr LYAMANI MOUNSSIF, CIN N°BJ190938 et Mr GAMMOUH AHMED, CIN N°T77123.  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 12 /11/ 2020 sous le n°479683 du Registre de Commerce.

N° 9819/PA

**ALWISSAM BATI SARL**  
**AVIS DE CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 04/11/2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « ALWISSAM BATI » SARL.  
 La société a pour objet au Maroc et dans tout pays : Travaux divers, tous corps d'état, les travaux de bâtiment, la construction, la peinture, le carrelage, l'électricité, l'ingénierie, l'installation électrique et climatisation, la promotion immobilière en général, voirie, travaux d'assainissement et réseaux divers, la menuiserie en général, la plomberie, sanitaire, travaux de revêtement de sol, pose de carreaux et marbre ; Négoce en général de tous bien, matériels et équipements ;  
 Siège social : Casablanca, GROUPE ATAKADDOUM GH2 - 17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dirhams ) Monsieur LAGHROUR MOHAMED ( 500 parts ) Monsieur OU KHANI ABDELGHANI ( 500 parts )  
 Année sociale commence le 01/01 et finit le31/12.  
 Gérance : Monsieur LAGHROUR MOHAMED, CIN N°UB65154 et Monsieur OU KHANI ABDELGHANI, CIN N°VA101256  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 12 /11/

2020 sous le n°479681 du Registre de Commerce.  
 N° 9820/PA

**Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNKA**  
 Tél/Fax: 0537743001  
 GSM: 0661205870.  
**Constitution**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/09/2020, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « JIYAS CAR » SARL AU.  
 Siège Social : N°05 LOT MOULAY DRISS ALAKBAR -BOUZNKA.  
 Associé : Mme. JIHANE BENTALEB, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
 TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
 Objet : Location De Voiture Sans Chauffeur.  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHS.  
 Gérance : la société est gérée par : Mme. JIHANE BENTALEB.  
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6441, et Dépôt légal a été effectué le 05/11/2020 sous le N°368.

N° 9821/PA

**CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
 Tél/Fax : 0537649573  
 GSM : 0668792975  
**Constitution**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/10/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "CASA SBA" S.A.R.L.  
 Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.  
 Les Associes :  
 - Mr. AMINE LMOUFID de nationalité marocaine, né le 29/12/1978, à CASABLANCA , titulaire de la CIN N° BE735332, demeurant à 52 RUE TARABLOUS ESC B 2 ETG 1 APPT 15 IMM MARECHAL AMEZIANE CASA.  
 - Mr. FADEL LMOUFID de nationalité marocaine, né le 18/05/1980, à CASABLANCA , titulaire de la CIN N° BE761905, demeurant à 52 RUE TARABLOUS ETG 1 CASABLANCA.  
 Objet : • PROMOTION IMMOBILIERE.  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHS.  
 Gérance : la société est gérée par : MR FADEL LMOUFID  
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de BENSILMANE SOUS LE N° 377.

N° 9822/PA

**MODIFICATION I/-** suivant au PV de l'AGE en date du 22/07/2020 de la société ANGLE PRODUCTION SARL, il a été décidé :

\*- Cession des parts sociales:  
 190 parts social soit 57 000 ,00 DHS de Mr MOUNIR SAGUIA au profit de Mr KHALIL ZGHAYOU  
 \*- Nouvelle répartition du capital :

Mr MOUNIR SAGUIA : 600 Parts Soit 180 000,00 DHS  
 Mr KHALIL ZGHAYOU : 400 Parts Soit 120 000,00 DHS  
 TOTAL : 1000 Parts Soit 300.000,00 DHS  
 \*- Nomination de Monsieur MOUNIR SAGUIA et Monsieur KHALIL ZGHAYOU comme des nouveaux cogérants pour une durée indéterminée.  
 \*- La société sera engagée par la signature de Monsieur MOUNIR SAGUIA ou KHALIL ZGHAYOU.  
 \*- Transfert du siège social :Du : ANGLE BD YACOUB EL MANSOUR 3 RUE ISHAQ IBN HANIN ETG 1 APT 1 CASABLANCA à la Nouvelle adresse : RES EL MAWADDA IMM F APT 1 RUE SLMANE EL FARISSI A B CASABLANCA.  
 \*- ajout l'activité suivante: LA PRODUCTION CINE-MATOGRAPHIQUE  
 Par conséquent modification de l'article III des statuts (OBJET SOCIAL)  
 \*- la mise à jour des statuts.  
 II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 27/10/2020 sous le numéro 751920.

N° 9823/PA

**ISLA TRADING SARL AU**  
 Société à responsabilité limitée à associe unique  
 Au capital de 10.000 Dirhams  
 Siège social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS BERNOUSSI CASABLANCA R.C. : 389661  
**AVIS DE MODIFICATION**  
 Suivant acte sous seing privé en date du 21/09/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

I-CESSION DES PARTS SOCIALES :  
 MR SAMIR BITAR cède, au cessionnaire MR AYYOUB EL AISSAOUI qui accepte cent (100) parts d'intérêts de la société ISLA TRADING SARL AU au moyens des présentes cessions le cessionnaire sera propriétaire des parts cédées à compter de la signature des présentes  
 Le prix des présentes cessions, soit dix mille (10 000 DH) dirhams a été remis ce jour par le cessionnaire au cédant proportionnellement aux parts cédées, ce qui'ils reconnaissent et en consentent bonne et valable quittance.  
 2-DEMISSION DE L'AN-

**CIEN GERANT :**  
 MR SAMIR BITAR, est démissionnaire de la gérance de la société ISLA TRADING à compter du 21/09/2020  
 3-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT :  
 MR AYYOUB EL AISSAOUI Né le 15/11/1992 titulaire de la CIN N° CD328992 demeurant à 66 RUE 3 HAY MABROUKA 2 AIN HAROUNE FES est nommé Gérant unique de la société ISLA TRADING à compter du 21/09/2020  
 Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/11/2020 sous le numéro 753830  
 N° 9824/PA

**LABOFOR S.A.R.L AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams**  
 Siège social : 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Rés. LES ALPES 1er Etage N 8 Quartier Maarif -Casablanca -

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 26 Octobre 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet : la société a pour objet : réalisation des études - travaux de construction - achat et vente des matériaux de construction. Dénomination : «LABOFOR», Siège : 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Rés. LES ALPES 1er Etage N 8 Quartier Maarif - Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite : - Mme AMADI ASMAA 50.000,00 DH / Mme HAMID SOUMIA: 50.000,00 DH, Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mme AMADI ASMAA et Mme HAMID SOUMIA pour une durée illimitée. Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 753822 en date du 12/11/2020. Pour extrait et mention gérance

N° 9825/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE TAROUDANT**  
**COMMUNE ASSAKI**  
**GROUPEMENT D'IN- TERET ECONOMIQUE « TIGMI N'TISKERT »**  
**AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT**  
 N° :01/G.L.E T IGMI N'TISKERT/ASS/ INDH/2020  
 LE 07/12 /2020 à 11 HEURES, il sera procédé, A LA SALLE DES REUNION AU SIEGE DE LA COMMUNE ASSAKI PROVINCE DE TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour travaux de : EQUIPEMENT DE LA MAISON D'AIL (DANS LE CADRE DE L'INDH) COMMUNE D'ASSAKI PROVINCE DE TAROUDANT. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du G.L.E « TIGMI N'TISKERT » CENTRE ASSAKI L'estimation du cout globale de la prestation s'élève à : TROIS CENT QUARANTE HUIT MILLE DIRHAMS (348000.00)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept Mille (7000.00 DHS). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2.12.349 du 08 joudmada I 1434(20mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Du G.L.E« TIGMI N'TISKERT »  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues le règlement de consultation.

N° 9826/PA

**Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental**  
**AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N 05/2020**  
 Le mercredi 09Dcembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les prestations de gardiennage, nettoyage accueil et orientation aux locaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, en trois lots :

Lot n°1 : Gardiennage et surveillance  
 Lot n°2 : Entretien et nettoyage  
 Lot n°3 : Accueil intérim et Orientation  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Vingt mille Dirhams (20.000DH) pour le lot n°1
- Dix mille Dirhams (10.000DH) pour le lot n°2.
- Trente Mille Dirhams (30.000DH) pour le lot n°3

L'estimation annuelle des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Quatre Cent Vingt Cinq Mille Deux Cent Onze Dirham, Douze Centimes Toutes Taxes Comprises (425.211,12 DH TTC) pour le lot n°1.
- Deux Cent Quarante Deux mille Dix Cent Quatre-vingt Dix-neuf Centimes Toutes Taxes Comprises (242.499,84DH TTC) pour le lot n°2
- Un Million Cent Trente Huit Mille Sept Cent Vingt Dirhams Soixante Dix Huit Centimes Toutes Taxes Comprises (1.138.720,78 DH TTC) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre Régional d'Investissement de l'Oriental, téléchargeable à partir du site www.oriental-invest.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.
- Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
 N° 9827/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**19/DRPS/ANP/2020**

**AVIS RECTIFICATIF & DE REPORT N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **19/DRPS/ANP/2020** relatif à :

**Réalisation des essais et le contrôle de la qualité des matériaux dans le cadre des travaux d'aménagement des superstructures de la pêche artisanale et un circuit touristique au port d'Essaoiura**

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

\* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : **27/11/2020** à **11H** au lieu du **25/11/2020** à **11H00**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Des Ports de Safi (Port de Safi ville) BP N° 39 SAFI - Tél. 05 24 46 42 29- 05 24 46 29 03 Fax : 05 24 46 28 04

N° 9818/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS RECTIFICATIF**  
**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 27/2020 du 03/12/2020 à 10H00**

Concernant :

**Travaux de réparation de l'ouvrage d'art sur Oued Adoudou au PK 990+890 de la RN1 - Province de Tiznit -**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°27/2020 publié au journal LIBERATION N°9162 du 11/11/2020:

**1. L'avis d'appel d'offres a été rectifié comme suit :**

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D	4	D8

Au lieu de :

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D	4	D1

**Le reste de l'avis est sans changement**

**2. Le dossier d'appel d'offres a été modifié.**

N° 9760/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم  
Casablanca-Settat  
Direction provinciale de Sidi Bennour

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION**  
**N°: 06/SB/2020 Du 07/12/2020 à 10h00**

Le 07/12/2020, à 10h00, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENFPESRS de sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration suivant : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAL HOUMMANE EL FATOUAKI A LA MUNICIPALITE DE SIDIBENNOUR - PROVINCE SIDI BENOUR.**

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine, avenue Dakhla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30 000.00 Dhs – Trente Mille Dirhams.**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 999 491,22Dhs(TTC) (Deux Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quatre Cent Quatre Vingt Onze Dirhams, Vingt Deux Centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'Ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.**

- La visite des lieux sera programmée le 24 Novembre 2020 à 10h30 du matin.

Pour le dossier technique les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de classification et de qualification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9761/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL – KHENIFRA  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
COMMUNE DE  
FQUIH BEN SALAH

**Avis d'Appel d'offres**  
**ouvert n°10 / 2020**

Il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs la gare routière de fquih ben salah.conformément au tableau détaillé ci dessous :

N d'ordre	Nature	Prix d'ouverture établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement provisoire	Date et lieu séance ouverture des plis
01	Droit de transit , Toilettes et locale de consignes	52000.00 dhs Cinquante deux par mois dhs	40000.00 dhs Quarante mille dhs	09/12/2020 11 du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) les articles 27 -29 et 31 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau regie de recette .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis .
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation desmarchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 4de règlement de consultation.

N° 9763/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم  
Draa-Tafilalet  
جمعة درعة تافيلالت

**APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A MAJORATION**

Le mardi 08 décembre 2020 à partir de 10h00 Il sera procédé à la salle des réunions au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou à majoration pour :

Appel d'offres N°	Objets	Date d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations	Certificat de qualification et de classification requis
12/2020/AREF-DT	Travaux d'aménagement de l'internat et logements existants du centre des classes préparatoires aux grandes écoles à la CT Errachidia province d'Errachidia.	08/12/2020 À 10h00	200 000.00 DHS Deux cent mille dirhams	7 996 688.40 Sept million neuf cent quatre-vingt-seize mille six cent quatre-vingt-huit Dirhams quarante centimes TTC	Secteur : A Qualification : A5 Classe :8
13/2020/AREF-DT	Travaux de construction d'un dépôt au siège de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa-Tafilalet à la CT Errachidia Province d'Errachidia.	08/12/2020 À 11h00	100 000.00 DHS Cent mille Dirhams	4 382 372.40 QUATRE MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE DIRHAMS QUARANTE CENTIMES TTC	Secteur : A Qualification : A2 Classe :8

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précité, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précité ;
- Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 9762/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**D'EL KELAA DES SRAGHNA**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 29/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°29/2020 prévue le 27 novembre 2020 à 11h00 (onze heure) du matin pour objet:

**Contrôle et suivi des Travaux de construction de la liaison tooours hafate**  
**Province d'El Kelaa des Sraghna.**

A été rectifier:

**\*Au niveau de l'avis d'appel d'offre en arabe et en français et le règlement de la consultation :**

- Dossier technique est rectifié Pour les concurrents installés au Maroc et non installés au Maroc.

N° 9764/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**D'EL KELAA DES SRAGHNA**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT No 31/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°31/2020 prévue le 27 novembre 2020 à 11h 30min (onze heure et 30 min) du matin pour objet:

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux**  
**d'aménagement du carrefour au PK 338+500 de la RN 8**  
**Province El Kelaa Des Sraghna**

A été rectifier:

**\*Au niveau de l'avis d'appel d'offre en arabe et en français et le règlement de la consultation :**

- Dossier technique est rectifié Pour les concurrents installés au Maroc et non installés au Maroc.

N° 9765/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEURE  
 REGION SOUSS MASSA  
 PROVINCE DE TAROUDANNT  
**COMMUNE D'AIT IAZZA**



**AVIS MODIFICATIF**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2020**

Le Président de la Commune AIT IAZZA Province de Taroudannt à la Région Souss Massa annonce que l'avis publié au journal Libération sous le n° 9164 du 13/11/2020 relatif à : « Travaux d'assainissement liquide Mharza (eaux usées) du quartier à la commune territoriale d'Ait Iazza (1 er tranche) ».

Est rectifié comme suit :

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualifications
C	5	C 3

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N° 9767/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT**  
**PROVINCE DE SETTAT**  
**CERCLE DE BEN AHMED**  
**CAIDAT DE SIDI HAJJAJ**  
**COMMUNE DE SIDI HAJJAJ**

**Avis D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

N/01/2020

*Suite A La Décision Du Président De La Commune De Sidi Hajjaj Sous Le*  
*Numéro :14 Date Le :02.10.2020.Concernant L'exa*  
*men D'APTITUDE PROFESSIONNELLE.*

**LA COMMUNE DE SIDI HAJJAJ ORGANISE UN EXAMEN D'APTITUDE**  
**PROFESSIONNELLE AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES COMMUNALES**  
**POUR ACCES AUX GRADES SUIVANTES :**

GRADE	NBRE DE POSTE	CONDITIONS
ADJOINT TECHNIQUE 2eme GRADE	01	6ANS EN GRADE ADJOINT TECHNIQUE 3 EME GRADE

**L'examen D'APTITUDE PROFESSIONNELLE SE DEROULERA AU SIEGE**  
**ADMINISTRATIF DE LA MAISON COMMUNALE DE SIDI HAJJAJ LE**  
**SAMEDI/12.12.2020 A PARTIR DE 8H30MATIN.**

**LES FONCTIONNAIRES AYANT LES CONDITIONS CITES CI-DESSUS**  
**DEVRONT PRESENTER UNE DEMANDE DE CONDIDATURE AU SERVICE DU**  
**PERSONNEL DE LA COMMUNE DE SIDI HAJJAJ AVANT LE /02.12.2020**

N° 9766/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN**  
**PROVINCE DE GUELMIM**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**\*\*\***  
**DIVISION DU BUDGET ET MARCHES**

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
**n° 17/BG2/2020**

Le 08/12/2020 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux d'installation du câblage du réseau et du standard téléphonique du siège de la Wilaya de la Région Guelmim Oued-Noun.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf Mille Dirhams (9.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante Dirhams et zéro centime (687.960,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les entreprises installées au Maroc
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe
K	K1, K8	4

N° 9768/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel d'offres  
ouvert n° 01 /E.D.R./2020  
Le 08/12/2020 à 12 h 00  
min Il sera procédé, à la  
salle n° 2 au Secrétariat Gé-  
néral de la Province de  
Guelmim à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert au rabais ou  
à majoration pour l'achève-  
ment des travaux d'électri-  
fication MT/BT du douar El  
Maader et extension du ré-  
seau BT aux douars  
Tiliouine et Trassim à la  
Commune de Tiliouine As-  
saka (Province de Guel-  
mim).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à la Division  
des Budgets et Marchés de  
cette Province, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
Dix Mille Dirhams  
(10.000,00Dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Huit Cent  
Soixante Deux Mille Cinq  
Cent Neuf Dirhams et  
Soixante Treize Centimes  
(862.509,73 Dhs).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 et 148 du décret n°2-  
12-349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par  
voie électronique au portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma.

- soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception, au  
bureau d'ordre de cette Pro-  
vince ;

- soit les déposer contre ré-  
cépissé dans le bureau pré-  
cité ;

- soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

- Il est exigé la production  
de la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat d'agrément  
dans le domaine de  
construction des réseaux  
MT-BT.

N° 9772/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel d'offres  
ouvert n° 02 /E.D.R./2020  
Le 08/12/2020 à 13 h 00  
min Il sera procédé, à la  
salle n° 2 au Secrétariat Gé-  
néral de la Province de  
Guelmim à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert au rabais ou à majo-  
ration pour l'achèvement  
des travaux d'électrification  
2°/1° catégorie du douar  
Galb Sidi Habab à la com-  
mune de Rass Oumlil (Pro-  
vince de Guelmim).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à la Division

des Budgets et Marchés de  
cette Province, il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics www.marchespu-  
blics.gov.ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
Huit Mille Dirhams  
(8.000,00Dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Six Cent Vingt  
Huit Mille Deux Cent Qua-  
tre Vingt Trois Dirhams et  
Dix Centimes (628.283,10  
Dhs).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 et 148 du décret n°2-  
12-349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par  
voie électronique au portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma.

- soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception, au  
bureau d'ordre de cette Pro-  
vince ;

- soit les déposer contre ré-  
cépissé dans le bureau pré-  
cité ;

- soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

- Il est exigé la production  
de la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat d'agrément  
dans le domaine de  
construction des réseaux  
MT-BT.

N° 9773/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE RHAMNA  
CERCLE RHAMNA  
CAIDAT BOUCHANE  
CR AIT TALEB

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

N° 01/2020

+++++

Il sera procédé au siège de la commune de AIT TALEB province de Rhamna, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, suivant:

A.O.N°	Objet	Caution provisoire	Estimation du Maître d'Ouvrage	Date et Heure d'Ouverture
01/2020	travaux de construction d'un réservoir d'eau potable de 15 m3 au douar mohamed chaoui a la ct ait taleb province de rehamna	5.000,00 DHS cinq Mille Dirhams	94038,00dh (Quatre-vingt-quatorze mille trente huit dhs)	10/12/2020 à 10h00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique au compte du maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9769/PA

وزارة الصحة  
+٥٠٤٧٥٦١٠١٨٥٥٤  
Ministère de la Santé



المملكة المغربية  
+٥٠٤٧٥٦١٠١٨٥٥٤  
Royaume du Maroc

Direction Régionale de Santé Rabat Salé Kenitra  
المديرية الجهوية للصحة الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم المديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة يوم الأحد 6 دجنبر 2020، على الساعة الثالثة بعد الزوال، مباراة التوظيف في الدرجة الأولى (المسلم 10) ضمن أطر هيئة الممرضين وتقنيي الصحة بالرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها بجهة الرباط سلا القنيطرة في 230 منصب موزعة حسب التخصصات المطلوبة وفقا للجدول المرفق.

ويحتفظ ب 25 % من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين.

شروط الترشيح:

تفتح هذه المباريات في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، والحاصلين على دبلوم الاجازة المسلم من قبل أحد المعاهد العليا للمهن التمريضية وتقنيات الصحة أو دبلوم الدولة للطور الأول للدراسات شبه الطبية المسلم من قبل أحد معاهد تأهيل الأطر في الميدان الصحي التابعين لوزارة الصحة أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة لها وفقا للتنظيمات الجاري بها العمل.

طريقة الترشيح:

يتم الترشيح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:

يتعين على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma - وإرفاقه في ملف الترشيح.

2. إيداع ملف الترشيح:

تودع ملفات الترشيح وجوبا على البرمجة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma - ويعتبر يوم 2 دجنبر 2020 على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح. وكل ملف ترشيح يودع على البرمجة الإلكترونية الخاصة بهذا الغرض بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.

3. لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تتشر لوائح المترشحين المقبولين، والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة، على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma و تصيب هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

● يعتبر لاغيا كل ملف ترشيح يتقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛

● يعتبر لاغيا كل ملف ترشيح يدرج على البرمجة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛

● يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بصفة مؤقتة بالنفوذ الترابي للمديرية الجهوية للصحة بجهة الرباط سلا القنيطرة، إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات النهائية.

N° 9770/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECTEUR JEUNESSE ET SPORT  
DIRECTION REGIONALE CASA - SETTAT  
DIRECTION PREFECTORALE AIN CHOCK HAY HASSANI  
NOUACEUR



Avis d'appel d'offre ouvert n° 02 / 2020

Le mardi 8/12/2020 à 10h00mn du matin il sera procédé dans le bureau de Monsieur Le Directeur préfectorale du Ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports, - Département de la jeunesse et des sports de AIN CHOCK HAY HASSANI NOUACEUR AV MOHAMED IV RUE EDAOURA CASABLANCA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour :Travaux d'aménagement du Centre de l'enfance Tamaris relevant de la Direction préfectorale Ain Chok Hay Hassani Nouaceur - en Lot unique .

Lot n°	Montant de la caution provisoire en (dhs)	Estimation des Travaux en Dhs
Lot unique	25000.00 DH (Vingt cinq mille dirhams).	529.122,00 dhs ( Cinq cent vingt neuf mille cent vingt deux dirhams ).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur préfectoral de la direction du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports - Département de la jeunesse et des sports de AIN CHOCK HAY HASSANI NOUACEUR il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

(www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être Conformes aux dispositions des articles 27,29, et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction préfectoral du ministère de la culture de la jeunesse et des sports - département de la jeunesse et des sports de AIN CHOCK HAY HASSANI NOUACEUR

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 9771/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville  
Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane

**Avis d'appel d'offres Ouvert N°02/AUKSS/2020**

Le 07 Décembre 2020 à 10h, il sera procédé au siège de l'Agence Urbaine de Kénitra -Sidi Kacem-Sidi Slimane sise à Rue Lamhaned Kacem Bir Rami Est, BP 1356- Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : **La réalisation des travaux de construction du siège de l'Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem- Sidi Slimane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service Equipement de l'Agence Urbaine de Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane, sise à Rue Lamhaned Kacem Bir Rami Est, BP 1356- Kénitra- 14000. Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)), et du site web de l'Agence Urbaine de Kénitra-Sidi Kacem- Sidi Slimane ([www.auks.ma](http://www.auks.ma)).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **Cent mille dirhams (100 000.00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de: **Treize Million cent deux mille huit cent douze Dhs TTC (13 102 812.00 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 27 Mai 2014 relatif aux marchés publics de l'Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Service Equipement de l'Agence Urbaine de Kénitra - Sidi Kacem sise à l'adresse précitée (0537372211) ;
- soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°20-14 en date du 04-09-2014.
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Il est prévu une visite des lieux le 26 novembre 2020 à 10h du matin ;**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;

Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification ;

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation Article 10 ;

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualification exigées sont les suivants

Secteur	Classe	Qualification exigées
A (Construction)	Classe 3	A2 Travaux courant en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

N° 9774/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE INZEGANE AIT MELLOUL  
COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA  
DIRECTION DE SRVICES  
DIVISION BUDGETAIRE ET AFFARES  
FINNACIERES  
SRVICE RECETTE

**OBJET : AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLICS**

Le 8 Décembre 2020 à 9h du matin, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia à la vente aux enchères publics de divers matériels hors services partagé en quatre lots cités en tableaux suivants :

- Lot n° 1 : groupe de voitures
- Lot n° 2 : groupe de motocyclettes
- Lot n° 3 : groupe de bicyclettes
- Lot n° 4 : groupe de vanités, qui sont comme suit
  - ✓ 100 pneus grandstaille
  - ✓ 40 palettes
  - ✓ 42 brouettes valides
  - ✓ 8 brouettes invalides
  - ✓ 50 tables en bois
  - ✓ 49 chaises en plastique
  - ✓ 19 tables
  - ✓ 14 chariots en bois pour la traction
  - ✓ 4 chariots en fer pour la traction
  - ✓ 6 boîtes en plastiques

Les adjudataires désirants participer à la vente aux enchères doit contacter le régie de recette de la commune dcheira eljhadia, 2ème étage bureau n°87 et cela pour retrait de l'engagement imprimé et du cahier des charges pour recevoir les conditions de participation et émanant de la liste des objets à vendre et dépôt de la garantie de 10000.00 auprès de percepteur de dcheira eljhadia.

Les paiements seront effectués au percepteur de dcheira eljhadia sur place avec une majoration de 10 % au profit de la commune de cette vente publique.

N° 9775/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 18/2020/BP**

Le 08/12/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Travaux d'aménagement, en lot unique, de la piste reliant la RP 2200 et douar Laamarna sur 7 Km Commune Sidi M'hamed Oumerzouq Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 DH (Quarante cinq mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 4 559 950,80 DH (Quatre million cinq cent cinquante neuf mille neuf cent cinquante Dirhams et quatre vingt Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- \* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- \* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- \* Soit les envoyer par voie électronique.
- \* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Equipement :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
B	B1 ET B3	3

**Pour les entreprises non installées au Maroc :**

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 9776/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 19/2020/BP**

Le 08/12/2020 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux d'aménagement, en lot unique, de la piste reliant la RP 2200 et Douar Laamarna sur 7 Km Commune Sidi M'hamed Oumerzouq Province d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 50 592,00 DH (Cinquante mille cinq cent quatre vingt douze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- \* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- \* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- \* Soit les envoyer par voie électronique.
- \* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ,3 ET CQ,7	4

**Pour les entreprises non installées au Maroc :**

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 9777/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT**

N° 20/2020/BP  
Le 08/12/2020 à 12H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Contrôle Extérieur Topographique des travaux d'aménagement, en lot unique, de la piste reliant la RP n° 2200 et Douar Laamarna sur 7 Km Commune Sidi M'hamed Oumerzouq Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00 DH (Mille cinq Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 49 200,00 DH (Quarante neuf mille deux cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
\* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.  
\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.  
\* Soit les envoyer par voie électronique.

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 9778/PA

**ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA  
MOSQUEE  
HASSAN II  
DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT PUBLIC**

N°24/2020/DT  
Le Mardi 08 Décembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la maintenance complète du dispositif laser à la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9800/PA

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est Trois Cent Quatre Vingt Dix Mille (390.000,00 DH) Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9800/PA

**ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA  
MOSQUEE  
HASSAN II  
DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT PUBLIC**

N°25/2020/TG  
Le Mardi 08 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant l'Audit des Comptes de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la maintenance complète du dispositif laser à la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9801/PA

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX EN SEANCE PUBLIQUE**

N°19/DRAO/2020  
Le 17/12/2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'assistance de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, Service des Statistiques (SS), pour la réalisation des enquêtes statistiques agricoles de l'année 2021 (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00).

L'estimation des coûts des prestations est de Deux cents vingt et un mille deux cent cinquante (221 250,00) Dh TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétaire de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

-Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture

des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :  
Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie certifiée conforme à l'originale decertificat d'agrément dans les domaines d'activité D13, délivrée conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999.

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 08du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 9802/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE**

**AVIS DE RECTIFICATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° BER 29/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert n° Ber 29/2020 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DE PROXIMITÉ A AHFIR A LA PROVINCE DE BERKANE LOT : FLUIDES MEDICAUX, porte les rectifications suivantes :

la classe minimale et les qualifications exigées sont :

Secteur : W, Qualification : W2, Classe : 1

Au lieu de :

Secteur : W, Qualification : W2, Classe : 1

ou bien

Secteur : 23, Qualification : 23.2, Classe : 1

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 9779/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم سيدي القبي  
دائرة الإحصاء  
قيادة تيفيرت  
جماعة تيفيرت

**إعلان بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجتين  
مساعد اداري الدرجة الثانية ومساعد تقني الدرجة  
الثانية بجماعة تيفيرت برسم سنة 2020.**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تيفيرت الى علم جميع موظفي جماعة تيفيرت انه سيمنظم لفاصل امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 يوم الاحد 27 دجنبر 2020 بمقر الجماعة لولوج الدرجات التالية :

الدرجة المتمتحن بشأنها	الاختبار الكتابي	العدد	المعامل	تاريخ ومكان اجراء الامتحان	الاختبار الشفوي	العدد	المعامل	عدد المناصب المعتبرة عليها
مساعد اداري الدرجة الثانية المعنية	- اختيار كتابي : يتعلق بالوظائف او المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتحن للدرجة المتمتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنية .	3 ساعات	3	يوم الاحد 27 دجنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة.	- تتألف فيه لجنة الامتحان مع المترشح الموضوع الكتابي عند الاقتضاء و مهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة المتمتحن بشأنها.	30 دقيقة و 15 و	3	1
مساعد تقني الدرجة الثانية المعنية	- اختيار كتابي : يتعلق بالوظائف او المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتحن للدرجة المتمتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنية .	3 ساعات	3	يوم الاحد 27 دجنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة.	- تتألف فيه لجنة الامتحان مع المترشح الموضوع الكتابي عند الاقتضاء و مواضيع اخرى تهم مهامه و تخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة المتمتحن بشأنها.	30 دقيقة و 15 و	3	1

ويتكون ملف الترشيح من :

1 - طلب المشاركة في الامتحان.

2 - نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.

فلسي الموظفين الذين تتوفر فيهم الاعدمية المطلوبة في الدرجة أي ست (06) سنوات والراغبين في المشاركة في الامتحان المهني المشار اليه اعلاه ان يبادروا الى تقديم ملف المشاركة وايداعه بمكتب الضبط بالجماعة قبل :يوم الاربعاء 23 دجنبر 2020 كآخر اجل لقبول الطلبات .

N° 9799/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERGLE DE BZOU  
CAIDAT FOUM JAMAA  
COMMUNE TABIA**

**PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE**

**MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE TABIA  
ANNEE BUDGETAIRE : 2020**

En application des dispositions du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et leur gestion notamment l'article 14 afférent à la publication des programmes prévisionnels.

Le président de la commune Tabia annonce ci-après à titre indicatif et dans le début d'information le programme prévisionnel qu'il envisage de lancer au titre 2020.

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Services concernés
achèvement d'adduction en eau potable des donars thirassinine et iozaine à la c.t tabia, province d'azilal	TRAVAUX	Commune tabia	Appel d'offre ouvert	mois décembre	Service technique

N° 9798/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Département  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Université Hassan II  
de Casablanca  
La Présidence  
APPEL D'OFFRE  
N° 26FUH2C/2020  
SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 7 décembre 2020  
à 10 h 30, Il sera procédé,  
dans la salle de réunion de  
Présidence de l'Université  
Hassan II de Casablanca,  
(Site Casablanca 19 rue  
Tarik ibn Ziad B.P 9167  
Mers Sultan Casablanca),  
à l'ouverture des plis relatifs à :

Acquisition des équipements  
dans la salle de  
conférence au sein de la faculté  
des lettres et des sciences  
humaines Mohammedia

Estimation financière du  
projet : 2 104 564.00 dh  
TTC

Caution bancaire provisoire  
: 31 000 dhs

Le cautionnement provisoire  
doit être au nom de  
l'Université Hassan II de  
Casablanca

Le dossier de la Consultation,  
peut être retiré de service  
des affaires économiques de la  
Faculté des lettres et des sciences  
humaines - Mohammedia, (sis  
Boulevard Hassan II -  
Mohammedia), il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du règlement  
relative aux conditions et forme  
de passation des marchés  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca.

Les candidats peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé  
leurs plis au service des affaires  
économiques de la faculté des  
lettres Mohammedia, (Av. Hassan  
II B.P 546 - Mohammedia) jusqu'  
au jour ouvrable précédant le  
jour de l'ouverture des plis ;

• Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception à l'adresse précitée  
(Av. Hassan II B.P 546 -  
Mohammedia) jusqu'au jour  
ouvrable précédant le jour de  
l'ouverture des plis ;

• Soit dépose contre récépissé  
au siège de la présidence de  
l'Université Hassan II Casablanca  
sis 19, rue Tarik bnou Ziad -  
Casablanca, le jour de l'ouverture  
des plis ;

• Soit les remettre au président  
du jury de l'appel d'offre au  
début de la séance et avant  
l'ouverture des plis. Les pièces  
justificatives à fournir sont  
celles prévues par l'article 07 du  
règlement de la consultation

• Le dépôt de la Documentation  
expire au plus tard le vendredi  
04/12/2020 à 14 et doit être  
déposé auprès du service des  
affaires économiques de la  
Faculté des lettres et des sciences  
humaines - Mohammedia.

• N.B La date de visite de  
lieux est fixée le vendredi

27/11/2020 à 10h du matin  
à la Faculté des lettres et des  
sciences humaines - Mohammedia.

N° 9803/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION ET DE  
FORMATION  
DE FES-MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE D'IFRANE  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE ET  
D'APPEL D'OFFRES

Le 08/12/2020 à partir de  
10h00 Il sera procédé au  
siège de la Direction Provinciale  
de l'Académie Régionale  
d'Éducation de Formation Fès-  
Meknès à Ifrane quartier Ryad,  
BP 217 Ifrane, à l'ouverture des  
plis relatifs à la consultation  
architecturale suivante :

- CA n° 03/2020/CA relatif  
à : Étude architecturale et  
suivi des travaux de  
construction du lycée collégial  
Sidi El Mekhfi à la CT Sidi  
Sidi El Mekhfi en lot unique  
- province d'Ifrane. Pour lequel  
le montant de l'estimation du  
Maitre d'Ouvrage en DHs HT est  
de 5 800 000.00 dhs (Cinq millions  
huit cent mille dhs)

Le maitre d'ouvrage prévoit  
pour cette consultation  
architecturale une visite des  
lieux qui aura lieu le  
26/11/2020 à 10h00. Le  
dépôt se fera à partir du siège  
de la DP d'Ifrane.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être  
retiré au service des affaires  
administratives et financières  
des constructions de la  
Direction Provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à Ifrane,  
il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation  
et le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100,101 et 102  
du décret n° 2-12-349 du 8  
journada I 1434 (30 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au service  
des affaires administratives et  
financières des constructions  
de l'équipement et du patrimoine  
de la Direction Provinciale de  
l'AREF Fes-Meknes à Ifrane.

- Soit les déposer contre récépissé  
dans le service précité.

- soit déposer par voie  
électronique sur le portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre, séance  
tenante, au président du jury  
de la consultation architecturale  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 7 du règlement  
de consultation.

ginal de moins de trois mois

N° 9804/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION ET  
DE FORMATION  
DE FES-MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE D'IFRANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS SUR  
OFFRE DE PRIX

Le 07/12/2020 à partir de  
14h00 Il sera procédé au  
siège de la Direction Provinciale  
de l'Académie Régionale  
d'Éducation de Formation Fès-  
Meknès à Ifrane quartier Ryad,  
BP 217 Ifrane, à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert sur offre de prix suivants :

- AO n° 55/2020 relatif à :  
Achat de fournitures d'ensei-  
gnement destinées au  
fonctionnement des classes  
d'enseignement préscolaire  
relevant de la Direction  
Provinciale de l'AREF de Fès-  
Meknès à Ifrane en lot  
unique, pour lequel le montant  
de l'estimation du Maitre  
d'Ouvrage en dhs TTC est :  
438 151.50 dhs (Quatre  
cent trente-huit mille cent  
cinquante et un dhs 50 cts)  
et celui de la caution provisoire  
est de 4 000.00dhs (Quatre  
mille dhs)

Les dossiers des appels  
d'offres peuvent être retirés  
au service des affaires  
administratives et financières  
des constructions de l'équipement  
et du patrimoine de la  
Direction Provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à Ifrane,  
ils peuvent également être  
téléchargés à partir du portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation  
et le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27 ; 29 et 31 du  
décret n° 2-12-349 du 8  
journada I 1434 (30 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit envoyer leurs plis, par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au service  
des affaires administratives et  
financières des constructions  
de l'équipement et du patrimoine  
de la Direction Provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à Ifrane.

-Soit les déposer contre récépissé  
dans le service précité.

-soit les déposer par voie  
électronique sur le portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

-Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces Justifiant les  
capacités et des qualités des  
concurrents sont celles  
prévues à l'article 7 du  
règlement de consultation.

N° 9805/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE  
D'ÉDUCATION ET DE  
FORMATION  
DE FES-MEKNES  
DIRECTION  
PROVINCIALE D'IFRANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS SUR  
OFFRE DE PRIX

Le 07/12/2020 à partir de  
10h00 Il sera procédé au  
siège de la Direction Provinciale  
de l'Académie Régionale  
d'Éducation de Formation Fès-  
Meknès à Ifrane quartier Ryad,  
BP 217 Ifrane, à l'ouverture des  
plis relatifs aux appels d'offres  
ouverts sur offre de prix  
suivants :

- AO n° 49/2020 relatif à :  
Travaux d'aménagement et  
de réhabilitation de sept  
écoles primaires relevant de  
la direction provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à Ifrane  
en lot unique-province  
d'Ifrane, pour lequel le  
montant de l'estimation du  
Maitre d'Ouvrage en dhs  
TTC est : 1 084 790,40 dhs  
(un million quatre-vingt-  
quatre mille sept cent  
quatre-vingt-dix dhs 40 cts)  
et celui de la caution provisoire  
en dhs est 11 000.00dhs  
(onze mille dhs) ;

- AO n° 50/2020 relatif à :  
Travaux d'aménagement et  
de réhabilitation des lycées  
collégiaux suivants: Omar  
Ibn Abdelaziz à la CT  
Ismahdite, Ibn Sina à la CT  
Sidi El Mekhfi, Al Amal à la  
CT Tizguite et Hassan II à la  
CT Ain Leuh en lot unique-  
province d'Ifrane, pour lequel  
le montant de l'estimation  
du Maitre d'Ouvrage en dhs  
TTC est : 1 759 848.00 dhs  
(Un million sept cent  
cinquante-neuf mille huit  
cent quarante-huit dhs 00 cts)  
et celui de la caution provisoire  
en dhs est 17 000.00dh  
(Dix-sept mille dhs) ;

- AO n° 51/2020 relatif à :  
Travaux d'aménagement de  
six lycées qualifiants relevant  
de la direction provinciale  
de l'AREF Fès-Meknès à  
Ifrane en lot unique-province  
d'Ifrane, pour lequel le  
montant de l'estimation  
du Maitre d'Ouvrage en  
dhs TTC est : 1 666 344.00  
dhs (Un million six cent  
soixante-six mille trois cent  
quarante-quatre dhs 00 cts)  
et celui de la caution provisoire  
en dhs est 16 000.00dh  
(Seize mille dhs) ;

- AO n° 52/2020 relatif à :  
Travaux d'aménagement et  
de réhabilitation de sept  
écoles primaires relevant de  
la direction provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à Ifrane  
en lot unique-province  
d'Ifrane, pour lequel le  
montant de l'estimation du  
Maitre d'Ouvrage en dhs  
TTC est : 1 746 831.60 dhs  
(un million sept cent  
quarante-six mille huit cent  
trente et un dhs 60 cts)  
et celui de la caution provisoire  
en dhs est 17 000.00dhs  
(dix-sept mille dhs) ;

- AO n° 53/2020 relatif à :  
Travaux d'achèvement de  
l'école Rtaha à la CT Azrou  
en lot unique - province  
d'Ifrane, pour lequel le  
montant de l'estimation du  
Maitre d'Ouvrage en dhs  
TTC est : 983 376,00 dhs  
(neuf cent quatre-vingt-trois  
mille trois cent soixante-  
seize dhs 00 cts) et celui de  
la caution provisoire en dhs  
est 10 000.00dhs (dix mille  
dhs) ;

- AO n° 54/2020 relatif à :  
Travaux De Construction  
De L'école Communautaire  
Timahdite à la CT Timahdite  
en lot unique -Province  
d'Ifrane, pour lequel le  
montant de l'estimation du  
Maitre d'Ouvrage en dhs  
TTC est : 7 323 600,00 dhs  
(sept millions trois cent  
vingt-trois mille six cents  
dhs 00 cts) et celui de la  
caution provisoire en dhs est  
74 000.00.00dhs (soixante-

quatorze mille dhs) ;  
Les dossiers des appels  
d'offres peuvent être retirés  
au service des affaires  
administratives et financières  
des constructions de l'équipement  
et du patrimoine de la  
Direction Provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à  
Ifrane, ils peuvent également  
être téléchargés à partir  
du portail des marchés  
publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation  
et le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27 ; 29 et 31 du  
décret n° 2-12-349 du 8  
journada I 1434 (30 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

-Soit envoyer leurs plis, par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au service  
des affaires administratives  
et financières des constructions  
de l'équipement et du patrimoine  
de la Direction Provinciale de  
l'AREF Fès-Meknès à  
Ifrane.

-Soit les déposer contre récépissé  
dans le service précité.

-soit les déposer par voie  
électronique sur le portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

-Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent  
fournir une copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat de qualification  
et de classification comme  
suit :

• Pour les appels d'offres  
N° 49/2020, 50/2020,  
51/2020 et 52/2020 :  
Secteur A/ Qualification A5  
/classe minimale 4

• Pour l'appel d'offres N°  
54/2020 : Secteur A /  
Qualification A2 /classe  
minimale 3

N° 9806/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION DE FES-MEKNES  
Direction Provinciale d'Ifrane

**AVIS RECTIFICATIF**

La Direction Provinciale de l'AREF Fès- Meknès à Ifrane porte à la connaissance du public qu'elle a effectué les rectifications suivantes :

Date et numéro du journal	Avant rectification	Après rectification
Libération n°9157 du 04/11/2020	-AO n°48/2020 :... Le certificat de qualification et de classification demandé est: EG.1 - Catégorie 4	-AO n°48/2020 :... Aucun certificat de qualification ou de classification n'est exigé

Le reste sans changement

N° 9807/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts  
DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION -DU HAUT ATLAS  
DIRECTION PROVINCIAL DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DE EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS RECTIFICATIF**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 08/ 2020 / DPEFLCD /EKS du 27/11/2020

Exécution des Travaux de production de 1 019 650 plants dans la pépinière forestière d'Ounasda relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

1-**NB** : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de la consultation

2-le reste de l'avis d'appel d'offre est sans changement.

N° 9808/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
SOUSS MASSA  
PREFECTURE D'AGADIR  
IDA OUTANANE  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 25/BG/2020

Le 08 Décembre 2020 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat de matériel technique pour les besoins des Postes de commandements relevant de la Préfecture d'Agadir Idaoutanane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le montant du cautionnement provisoire est de : 15.000,00 dhs (Quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT QUATRE NEUF MILLE DIRHAMS TTC (549 000,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;  
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Et conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, les Prospectus et les Fiches Techniques des Articles N° (1, 2 et 3) exigés par le dossier d'appel d'offres (Article 19 du Règlement de la Consultation) doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le 07 Décembre 2020 à 12h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 9780/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
DE LA JEUNESSE  
ET DU SPORT  
DEPARTEMENT  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
DIRECTION  
REGIONALE REGION

CASABLANCA – SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERRECHID  
Avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix  
N° 02 /2020

Le Mercredi 09/12/2020 à 10 H 30Mn du matin , il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Ministère de la culture, de la Jeunesse et des Sports – Département de la Jeunesse et des Sports à Berrechid, Centre de protection de l'enfance route Bousskoura Berrechid . à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix ayant pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CENTRE SOCIOSPORTIF DE PROXIMITE MY RACHID A BERRECHID -en lot unique-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du directeur provincial à la direction provinciale Département de la jeunesse et des sports de Berrechid. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 dhs (trente mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 897 816,00 dhs/TTC (huit cent quarante-vingt-dix-sept mille huit cent seize dirhams /TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre un récépissé dans le bureau du directeur provincial.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer le dossier de la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 9781/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Regionale aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification du sud  
Direction Provinciale aux

Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essmara  
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIF A AOO N° 30/2020/DPEFLCD/ES - SEANCE PUBLIQUE -

Le 09 /12/2020 à 11h00min, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essmara à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour : L'étude architecturale et le suivi des travaux de construction d'une maison forestière, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de D'Essmara, commune territoriale d'Essmara, Province d'Essmara. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau de comptabilité et des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de D'Essmara, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Quatre Cent Mille dirhams (400.000,00 Dh).

Le contenu et la présentation des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2- 12- 349 du 8 Jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivant : Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essmara BP 198 Essmara  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de comptabilité et des marchés de la direction précitée ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics (soumission électronique). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation architecturale.

N° 9784/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L' INTERIEUR  
PROVINCE DE FQUIH  
BEN SALAH  
CERCLE DE BENI MOUSSA CHARKIA CAIDAT  
D' OULED ZMAM  
CT : OULED ZMAM  
Avis d'appel d'offres ouvert N° : 03 2020/ « Séance publique »  
Le président de la commune d'OULED ZMAM

recevra jusqu'au jour prévu pour la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu 08 Décembre 2020 à 11 heures au siège de la commune, les offres des prix concernant : la location du souk hebdomadaire Ouled Zmam au titre 2021.

Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20.000,00 DH)  
L'estimation de la location est fixée à la somme de : cinq cent mille dirhams (500000,00)dhs

Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions des articles 27,29,et 31 du décret n° 2-12- 349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la comptabilité et du budget de la commune ou téléchargé du portail électronique des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité et du budget de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les envoyées par courrier portail électronique des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis
- Pour tout renseignement, contacter le service précité.

N° 9786/PA

GOTO LAB  
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 11/08/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :

-DENOMINATION : GOTO LAB  
-OBJET :

LE COMMERCE DE DETAIL DE FOURNITURE DE BUREAU.

-SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1ER ETAGE N°56 CENTRE RIAD CASABLANCA.  
-DUREE : 99 ans  
-CAPITAL SOCIAL : 100 000 DH

-GERANCE: MR. SOUFIANE BOUBEKRI.  
-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

-DEPOT : la société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro :476425

N° 9785/PA

SOCIETE FIDELE DES NORMES ET ARTS DES TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION AU MAROC  
SOFINIRM S.A.R.L.  
Au capital de 200.000.00 Dirhams  
Siège social : GROUPE 9

RUE 11 N° 6 SIDI MOUMEN CASABLANCA  
1) Aux termes du P.V D'AGE du 24/07/2020, l'associé décide la transformation de la forme juridique de la société de « SARL » à « SARL d'associé unique » et la mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/10/2020 sous n° 748791.

N° 9787/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
17/2020/BG

Le 08 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Fourniture et pose du câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil des collectivités territoriales relevant de la province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétaire Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Seize mille cinq cent Dirham (16.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un million quatre vingt huit mille cent quatre vingt deux dirhams et quatre vingt centimes TTC (1.088.182,80 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 9788/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
PACHALIK D'IGHERM  
COMMUNE D'IGHERM

Avis de dépôt

Le Président de la commune Territorial d'Igherm province de Taroudant annonce au public que le projet du Plan d'aménagement du centre de la Commune d'Igherm ainsi que son règlement est déposé auprès du siège de cette commune pour l'enquête public dans une période d'un mois entre le:16 Novembre 2020et 16Décembre 2020.

Aussi il est porté à la connaissance du public qu'un dossier et un registre seront à la porté du public auprès du bureau de la division technique au siège de la commune pour porter leurs observations pendant les horaires du travail administratif .

\* Igherm le 02 Novembre 2020 .

N° 9782/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANNT  
COMMUNE D'EL GUERDANE

AVIS RECTIFICATIF

Pour l'avis d'appel d'offres ouvert n° 23/BC/2020

Le président du conseil communal d'El Guerdane porte à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offre n° 23/BC/2020 du 16/11/2020 à 10 heures ayant pour objet : MATERIELS TECHNIQUES : ACQUISITION DE MATERIEL MEDICAL, AU PROFIT DE LA COMMUNE EL GUERDANE PROVINCE DE TAROUDANNT, est reportée au 26/11/2020 à 10 heures, comme il est publié au journal de Libération n° 9147 du 21/10/2020.

N° 9783/PA


**FSJES**  
 Ain SEBAA  
 جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء  
 كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية  
 الدار البيضاء - عين السبع

**Avis de concours de recrutement**  
**D'un professeur de l'enseignement supérieur assistant**  
 La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebââ-Casablanca organise un concours de recrutement d'un professeur de l'enseignement supérieur assistant comme suit :

Grade	Session	Spécialité	nombre de postes	Conditions	Date limite
Un professeur de l'enseignement supérieur assistant (poste transformé)	10/12/2020	Finance d'entreprise	01	fonctionnaires marocains titulaires d'un doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent	29/11/2020

**Les candidats devraient être inscrits sur le site Web avant la date limite de candidature**  
<https://econcours.univh2c.ma/>

**Les dépôts électroniques qui seront pris en considération.**

(La date de l'égalisation des documents administratifs doit être avant la date limite de candidature),  
**Le dossier de candidature est constitué de :**

- \* Une demande de candidature adressée au chef de l'établissement, en précisant la spécialité et la session;
- \* L'autorisation pour passer le concours et l'attestation de travail de date récente pour les fonctionnaires;
- \* Six (06) CV détaillés ;
- \* Déclaration sur l'honneur Signature corrigée,
- \* 02 extraits de naissances récents.
- \* 02 Copies de la C.I.N certifiées conforme à l'original.
- \* Sept (07) exemplaires de diplôme de doctorat et autres diplômes certifiés conforme aux originaux (**bac, licence et master**);
- \* Sept (07) exemplaires de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômes étrangers.
- \* Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- \* Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (articles, ouvrages, études, monographies...);
- \* Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;

**\* Les candidats admis à l'examen oral doivent s'engager à communiquer à la Direction les documents ci-dessus, jour de l'examen oral.**

Beausite, RP : 2634 Ain Sebââ – Casablanca / Tel : 0522 94 94 82 / Fax : 0522 85 78 46 / E-mail : fsjesas@gmail.com / Web site : www.fcaainsebbaa.ma

**N° 9809/PA**

المملكة المغربية  
 وزارة التربية والتعليم والعلوم  
 والعلوم والتكنولوجيا  
 الجمهورية المغربية  
 وزارة التربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 17/DPK/2020**  
**Séance publique**

Le 07/12/2020 à 11h 30 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 17/DPK/2020 en trois lots relatif à :

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût Des prestations En DIRHAMS (T.T.C)	Caution Provisoire En dhs
17/DPK/2020	<b>LOT N° 01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE RURALE : BENI MALEK PROVINCE DE KENITRA</b>	<b>1 823 430,00</b> Un million huit cent vingt trois mille quatre cent trente dirhams	<b>34 000,00</b> Trente quatre mille dirhams
	<b>LOT N° 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES : SOUK TLET EL GHARB ET SIDI ALLAL TAZI PROVINCE DE KENITRA</b>	<b>2 190 014,40</b> Deux millions quatre vingt dix mille quatorze dirhams 40cts	<b>42 000,00</b> Quarante deux mille dirhams
	<b>LOT N° 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 11 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE RURALE : BAHARA OULED AYAD PROVINCE DE KENITRA</b>	<b>2 029 879,20</b> Deux millions vingt neuf mille huit cent soixante dix neuf dirhams 20cts	<b>40 000,00</b> Quarante mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - **SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)**-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du Règlement de la consultation. La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	4	A <sub>2</sub>

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.

- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du Règlement de Consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

**N° 9810/PA**

المملكة المغربية  
 وزارة التربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا  
 الجمهورية المغربية  
 وزارة التربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, le 07/12/2020, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert au rabais ou (majoration).

N° AO	OBJETS	LOTS :	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
57/2020/BLDPMEN G	TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE SOIXANTE DOUZE (72) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUES RELEVANT DE LA DP GUELMIM EN 04 QUATRE LOTS .	<b>LOT 1 : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : TAIDAIT, FASK, ZRIQUILA, NUISSR ATE, DOUBIANE, CHARIF AL IDRISSE ET AMROU AL ASIRI</b>	SECTEUR : A QUALIFICATION N : A2 CLASSE : 4	<b>1 849 501,80</b> UN MILLION HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT ET UN DIRHAMS ET 80 CTS	50 000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	12H00
		<b>LOT 2 : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : TISSLANE, TIMOULA Y OULLA, AIT JARAR, JABAL BANI, OUZGANE, ZAOUIT HAJ AYOUB, TIGHARDAINE, TIDI, SIDI DAOU, FKIH MOHAMED BEN AHMED, ANNAMER AKCHTIME ET AGH BALOU.</b>	SECTEUR : A QUALIFICATION N : A2 CLASSE : 3	<b>4 220 114,40</b> QUATRE MILLION DEUX CENT VINGT MILLE CENT QUATORZE DIRHAMS ET 40 CTS	100 000,00 CENT MILLE DIRHAMS	
		<b>LOT 3 : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : TAZOUNT, TARGA OKHDIR, AGNI MELLOUL, TASSILA IFRAD NED AL HOUSSAIN, IJKA IKHANE, IDAABOURNE, IBN TOUMERT ET AIT ILLOUL</b>	SECTEUR : A QUALIFICATION N : A2 CLASSE : 4	<b>2 259 544,68</b> DEUX MILLION DEUX CENT CINQUANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS ET 68 CTS	60 000,00 SOIXANTE MILLE DIRHAMS	
		<b>LOT 4 : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : RASS OUMIL, OMAR BNOU ABDELAZIZ, LABYAR, SIDI ISSA OUALI, LABRIJA, HAMADI LAMRABTI, TOULIN, IMAM ALI BNOU ABI TALIB ET ABAYNOU</b>	SECTEUR : A QUALIFICATION N : A2 CLASSE : 3	<b>3 919 601,70</b> TROIS MILLION NEUF CENT DIX NEUF MILLE SIX CENT ET DIRHAMS ET 70 CTS	100 000,00 CENT MILLE DIRHAMS	

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 9811/PA**

المملكة المغربية  
 وزارة التربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا  
 الجمهورية المغربية  
 وزارة التربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts :

N° AO	Objets	Estimations des coûts des prestations ttc en dhs	Cautionnements provisoire en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
58/2020/BLDPMEN G	Achat de matériel d'enseignement destiné aux salles d'éducation inclusive relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique	<b>199 941,00</b> Cent quatre vingt dix neuf cent quatre et un dhs 00 cts	2 000,00 Deux mille dhs	07/12/2020 A 14h:30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.

**N° 9812/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

**DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE      CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER**

**DRETLE RABAT-SALE-KENITRA      DPETLE DE KHEMISSSET**

**TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407 DU PK 84+186 AU PK 118+181 – PROVINCE DE KHEMISSSET.**

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES N° KH/01/2020/CFR**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° KH/01/2020/CFR relatif aux « Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 10/12/2020 à 10h00 au lieu du 17/11/2020 à 10h00.

N° 9815/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
 \*\*\*\*\*  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSSET**

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES N° : 46/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offres ouvert n° 46/2020/KH relatif à la « Réalisation des Essais de contrôle relatif aux travaux de mise en place des glissières de sécurité nécessaires au niveau des routes RR401, RR404, RR701, RP4301 et RP4333 dans la Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 01/12/2020 à 11h00 au lieu du 19/11/2020 à 11h30.

N° 9816/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA**  
**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES BUREAU DES ACHATS ET MARCHES**

**AVIS DE REPORT APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/1/2020 (Séance publique)**

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la connaissance du public et des concurrents, intéressés par l'appel D'offres ouvert sur offres de prix N° 09/1/2020, qui a pour objet (en 04 lots):

**Lot N° 01 :** Etude géotechnique des sols de fondation, et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux d'Extension de Trois Ecoles primaires : Ecole Razi, Ecole Zarkouni, et Ecole Brahma à la commune d'ech-chlalate ; Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

**Lot N° 02 :** Etude géotechnique des sols de fondation et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux d'Extension du lycée collégiale Al Moetamidbnoabbad à la commune d'ech-chlalate ; Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

**Lot N° 03 :** Etude géotechnique des sols de fondation et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux de remplacement des salles de classes en préfabriqué aux deux Ecoles primaires : Ecole Ain Harouda 1 à la Commune de Ain Harouda ; Ecole Sidi moussa El Majdoub à la Commune de Sidi moussa El Majdoub ; Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

**Lot N° 04 :** Etude géotechnique des sols de fondation et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux de construction deux centres préscolaires : Ecole EL Jazouli « Trois salles » à la commune d'ech-chlalate, Ecole Ain Tekki « Trois salles » à la commune de Ben Yakhlef, Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Et dont l'avis a été publié aux journaux :

- « LIBERATION » N° 9153 du 28 Octobre 2020
- «RISSALAT ALOUMA» N° 11661 du 28 Octobre 2020

que :

- La date d'ouverture des plis est reportée au Mercredi 25 Novembre 2020 à 10h00mn .
- le reste des conditions n'a subi aucun changement.

N° 9817/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DE GUELMIM OUED NOUN**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de, le 07/12/2020, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert au rabais ou (majoration).

N° AO	OBJETS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
55/2020/BLDPMENG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIALE ANNAKHIL RELEVANT DE LA DP GUELMIM.	SECTEUR : A QUALIFICATION : AS CLASSE : 4	1 578 642,00 DHS (UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE DEUX DIRHAMS ET DOCTS)	40 000,00 DHS QUARANTE MILLE DIRHAMS	10H00
56/2020/BLDPMENG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIALE BIR INZARANE RELEVANT DE LA DP GUELMIM.	SECTEUR : A QUALIFICATION : AS CLASSE : 4	1 650 588,00 DHS (UN MILLION SIX CENT CINQUANTE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT DIRHAMS ET 00 CTS)	40 000,00 DHS QUARANTE MILLE DIRHAMS	11H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9813/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DE GUELMIM OUED NOUN**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI**

**Avis d'appels d'offres ouvert**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert Majoration Ou Rabais**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES D'OUVERTURE	AGREMENT demandé
69/2020/INV.IFNI	TRAVAUX D'EXTENSION DE 4 LYCEES QUALIFAINTS EN 4 ESPACES D'ORIENTATION ET EXTENSION EN 2 SALLES D'ENSEIGNEMENT GENERAL AU LYCEE QUALIFIANT AL MERGHITI, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	60.000,00 Dh (SOIXANTE MILLE Dirhams).	2.021.696,15 DH TTC (DEUX MILLION VINGT ET UN MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS ET QUINZE CENTIMES TTC).	07/12/2020 A 10 H 00	(A2)4
70/2020/INV.IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INTERNAT TYPE II AU LYCEE QUALIFIANT MERGHITI, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	120.000,00 Dh (CENT VINGT MILLE Dirhams).	4 078 704,00 DHS TTC QUATRE MILLION SOIXANTE DIX HUIT MILLE SEPT CENT QUATRE DHS 0 CTS TTC	07/12/2020 A 11 H 00	(A2)3
71/2020/INV.IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INTERNAT TYPE II AU LYCEE COLLEGIAL SIDI MBAREK, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	130.000,00 Dh (CENT TRENTE MILLE Dirhams).	4.642.120,80 DH TTC (QUATRE MILLION SIX CENT QUARANTE DEUX MILLE CENT VINGT DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES TTC).	07/12/2020 A 12 H 00	(A2)3
72/2020/INV.IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INTERNAT TYPE II AU LYCEE QUALIFIANT TIGHIRT, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	130.000,00 Dh (CENT TRENTE MILLE Dirhams).	4.620.000,00 DH TTC (QUATRE MILLION SIX CENT VINGT MILLE DIRHAMS TTC).	07/12/2020 A 14H 00	(A2)3

**Avis d'appels d'offres ouvert sur offre des prix**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES D'OUVERTURE	AGREMENT demandé
73/2020/INV.IFNI	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN SIDI IFNI- PROVINCE DE SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	5000,00 DH (CINQ MILLE DHS)	199 200,00 DHS (CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT DHS TTC )	07/12/2020 A 15 H 00	ATTESTATIONS DE REFERENCES

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès des bureaux des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

- pour l'AOO 73/2020/INV.IFNI, les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni, au plus tard le 04/12/2020 à 15H00 (Date et Heure limite du dépôt).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation de chaque appel d'offre.

N° 9814/PA

# Sport

## Mounir Chabil officiellement aux commandes du HUSA

*L'international libyen Ossama Al Badawi rejoint l'OCS*

Le Hassania Union Sport d'Agadir (HUSA) a nommé Mounir Chabil, nouvel entraîneur de l'équipe, selon le site web du club.

Le technicien tunisien s'est officiellement engagé avec le Hassania d'Agadir pour une saison renouvelable, précise la même source.

Lors de la saison 2020-2021, Chabil sera assisté par Ali Ben Mabrouk (entraîneur adjoint), Ahmed Fathi (deuxième-adjoint), Abdelatif Moutaie (entraîneur des gardiens de but) et Lagrini Taibi (préparateur physique).

Au cours de sa carrière sportive, Mounir Chabil avait pris les commandes de plusieurs équipes en Suède, au Royaume d'Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis, en Libye et au Soudan. Il a été coach du Rapid Oued Zem au titre de la saison 2019-2020.

Par ailleurs, l'international libyen Ossama Al



Badawi vient de signer pour deux saisons sportives avec l'Olympique Club de Safi (OCS), section football, a annoncé l'OCS. Le milieu de terrain libyen, dont le contrat avec Al Nasr (Libye) est arrivé à son terme en août dernier, défendra ainsi les couleurs de l'équipe safote durant les saisons sportives 2020-2021 et 2021-2022.

L'international libyen a exprimé à cette occasion, sa joie de rejoindre l'équipe de la cité de l'Océan, "un transfert qui représente un saut qualitatif dans son parcours sportif".

Ossama Al-Badawi a émis le souhait d'être à la hauteur des attentes de toutes les composantes du club, faisant savoir que son aspiration est de parvenir à gagner un titre avec l'équipe de Safi.

### Dalil Skalli réélu au poste de vice-président de la Fédération internationale de sambo

Maître Dalil Skalli, président de la Fédération Royale marocaine de sambo et tai jitsu et président de la Confédération africaine de sambo, a été réélu pour un mandat de quatre ans en tant que vice-président de la Fédération internationale de sambo, lors du congrès électif qui s'est tenu à Novi Sad en Serbie le 5 novembre courant. Et ce en marge du Championnat du monde de sambo qui a eu lieu du 4 au 9 du même mois. « Cette réélection est considérée comme une consécration de la position et de la réputation dont jouit Maître Dalil Skalli aux niveaux continental et international », lit-on dans un communiqué de la Fédération Royale marocaine de sambo et tai jitsu.



### Futsal : Le Fath Settat sacré champion

Le Club Fath Settat (CFSS) a remporté le championnat national de première division de football en salle (Futsal) au terme de la saison 2019-2020.

Le Fath Settat a été sacré champion de la saison après avoir terminé premier du classement final du championnat national avec 54 points, récoltés sur 18 victoires, a indiqué jeudi la Fédération royale marocaine de football sur son site officiel.

Ce sacre est le sixième titre du club Fath Settat au championnat national de football en salle.

## L'AMA espère éviter les "trous" dans les tests avant les Jeux Olympiques

Le directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA) Olivier Niggli a reconnu jeudi que la pandémie de coronavirus risquait de créer des "trous" dans les programmes de tests anti-dopage des athlètes de certains pays avant les JO en 2021, tout en se disant "raisonnablement optimiste".

"Nous suivons l'évolution de la situation, il faut qu'on regarde la liste des athlètes qui peuvent aller aux Jeux dans les prochains mois et qu'on s'assure qu'il n'y a pas des endroits dans le monde où à cause du Covid, il y a eu un gros trou et pas de tests pendant un moment", a-t-il expliqué lors d'un point presse à Montréal.

"On est inquiets de voir la recrudescence des cas de Covid, notamment en Europe, mais on est encore assez loin de l'échec" des Jeux olympiques de Tokyo-2020 -reportés à 2021 en raison de la pandémie- et la situation peut évoluer favorablement, notamment avec la perspective d'un vaccin, a-t-il ajouté. Il s'est dit "raisonnablement optimiste" sur la capacité des agences nationales antidopage, en coordination avec l'Autorité de contrôle indépendante (ACI-ITA), à s'assurer que les athlètes sélectionnés dans les mois précédant les JO soient testés "si possible deux fois".

M. Niggli s'exprimait à l'issue de réunions des deux instances dirigeantes de l'AMA, son comité exécutif mercredi et son conseil de fondation jeudi.

Ces réunions ont permis de prendre acte de nouvelles réformes de la gouvernance du gendarme de l'antidopage mondiale, critiqué par plusieurs groupes d'athlètes et par des organisations antidopage nationales qui l'accusent de manquer de transparence et d'indépendance.

L'AMA a notamment décidé de nommer deux membres indépendants à son comité exécutif, dont les douze membres sont composés à parts égales de représentants du mouvement olympique et des gouvernements. Il a également mis en place un groupe de travail chargé de proposer de nouvelles réformes et d'évaluer celles déjà mises en œuvre.

Pour le président de l'AMA, Witold Banka, il s'agit "d'améliorations importantes vers une plus grande indépendance et une meilleure représentation des athlètes et des organisations nationales antidopage". "Ces réformes ne sont qu'un début", a-t-il ajouté.

Malgré ces décisions, les Etats-Unis ont maintenu jeudi leurs menaces de suspendre le financement américain de l'AMA, faute de réforme d'ampleur de son système de gouvernance.

"Ils l'ont dit encore une fois, c'est en dernier recours, mais ces menaces ne sont pas exclues", a regretté le directeur général du gendarme antidopage, Olivier Niggli. "Au moins il y a un dialogue qui a été un peu renoué."

Lors du conseil de fondation, des représentants

des Etats-Unis ont réitéré leur menace de cesser de verser leur contribution annuelle de 2,7 millions de dollars à l'AMA.

La menace avait été brandie après un rapport du Bureau de la politique nationale de contrôle des drogues (ONDCP), dépendant de la Maison Blanche, qui recommandait de suspendre le financement américain si l'AMA ne mettait pas en œuvre des réformes de gouvernance de grande ampleur.

L'AMA avait réfuté les conclusions de l'ONDCP, l'accusant de présenter "de nombreuses

inexactitudes, d'idées reçues et de mensonges".

Un représentant de l'ONDCP, Anthony Jones, a notamment dénoncé les discussions des deux instances de l'AMA sur la possibilité d'imposer des sanctions aux pays qui suspendraient leur financement de façon unilatérale, y voyant "une attaque directe contre les Etats-Unis".

M. Banka, de son côté, s'est dit prêt à "travailler main dans la main" avec les Etats-Unis. "Nous avons besoin l'un de l'autre, nous devons travailler ensemble pour l'avenir de l'anti-dopage".

### Les spectateurs étrangers des JO pourraient échapper à la quarantaine

Les spectateurs étrangers des Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à 2021 en raison du coronavirus, peuvent ne pas être soumis à une quarantaine, ont déclaré jeudi les organisateurs.

Contrairement aux athlètes et officiels, dont les déplacements seront fortement limités, les spectateurs peuvent difficilement être soumis aux mêmes règles de quarantaine, a déclaré Toshiro Muto, directeur général du comité d'organisation de Tokyo-2020.

"Le nombre de spectateurs étrangers étant très élevé, une quarantaine et une interdiction d'utilisation des transports publics sont irréalistes", a-t-il expliqué aux médias après une réunion du comité d'organisation. "Des tests préalables, une surveillance sanitaire, un dépistage minutieux à la frontière, des contrôles après l'entrée (et) des mesures rapides si des symptômes apparaissent font partie de la panoplie anti-Covid envisagée à Tokyo", a-t-il rassuré. Les décisions concernant le nombre de spectateurs aux JO l'an prochain ou celles qui portent sur les règles pour le public seront prises au printemps prochain, a fait savoir le DG du comité.

Les JO de Tokyo seront disputés à partir du 23 juillet 2021 après un report historique d'un an décidé en mars de cette année, suite à la pandémie du nouveau coronavirus.

# Après la "gifle" finlandaise, les Bleus veulent soigner leurs blessures physiques et d'orgueil



La "gifle" reçue mercredi par la France en amical contre la Finlande (2-0) constitue une épreuve nouvelle pour Didier Deschamps, occupé à soigner les blessures physiques et mentales des Bleus avant le choc samedi au Portugal, abordé sans Wissam Ben Yedder, testé positif au Covid-19.

En octobre, le match des "doublures" contre l'Ukraine (7-1) avait été celui des promesses, comme celle d'Eduardo Camavinga. L'amical de novembre aura été tout l'opposé, avec un zéro pointé ou presque pour ceux censés accroître la concurrence.

Moussa Sissoko dépassé, Steven Nzonzi effacé, Léo Dubois peu inspiré et Ben Yedder sans impact, aucun n'a marqué de points à sept mois de l'Euro. Seul le nouveau venu Marcus Thuram, avec une entame percutante mais inefficace, s'est distingué.

Didier Deschamps n'a eu aucune consolation du côté des cadres à la relance, à commencer par Olivier Giroud et Paul Pogba.

L'attaquant de Chelsea, utilisé une grosse demi-heure seulement en Premier League depuis un mois, a été très rarement trouvé dans la surface et assez maladroit.

Le milieu de Manchester United a, lui, raté énormément de duels, se montrant physiquement loin du compte, comme en club.

En défense centrale, Clément Lenglet (Barcelone) s'est fait déposer sur le premier but finlandais, loin de démontrer l'autorité affichée l'an dernier.

Les Bleus ont peiné dans la "générosité, la solidarité, l'agressivité", dixit Deschamps, sélectionneur qui n'a "pas souvent" l'habitude de perdre.

Ses champions du monde, invaincus au Stade de France depuis deux ans et demi, connaissent leur troisième revers depuis leur sacre au Mondial-2018, après ceux encaissés aux Pays-Bas en novembre 2018 et en Turquie en juin 2019 (2-0 à chaque fois). Ces trous d'air avaient eu lieu avec les titulaires, devant un public hostile et en match officiel (Ligue des nations à Rotterdam, qualification pour l'Euro à Konya).

Or cette fois, les Français ont donné l'impression de déposer les armes sans sursaut d'orgueil dans le silence pesant d'un stade de France à huis clos.

"Il y a pas mal de leçons à tirer, notamment dans l'état d'esprit. On est tombés face

à une équipe qui en voulait beaucoup plus que nous", a tranché Steve Mandanda sur la chaîne L'Equipe.

De fait, l'émulation habituelle au sein des Bleus n'a pas semblé fonctionner contre la 55e nation mondiale.

Pourquoi? Peut-être parce que le seul véritable entraînement, mardi soir, s'est effectué sans six joueurs qui tirent habituellement le groupe vers le haut: Lucas Hernandez, Benjamin Pavard, Corentin Tolisso, Adrien Rabiot, Presnel Kimpembe et Kylian Mbappé, tous amoindris par des soucis physiques.

Les défaites peuvent servir de déclic quand l'orgueil des joueurs est touché. Mais est-ce le cas ici?

Pour l'ancien sélectionneur des Bleus Raymond Domenech, Deschamps pourra difficilement activer l'esprit de revanche qui habite certains joueurs après une défaite cinglante. "Quand les remplaçants ne sont pas bons, cela crée une sorte de certitude chez les titulaires: +Finalement ce n'est pas eux qui vont me prendre ma place, je suis tranquille+. Alors que s'ils font un super match, derrière t'as envie de montrer quelque

chose", a-t-il développé sur la chaîne L'Equipe.

Heureusement pour Deschamps, le groupe n'a pas le temps de gamberger. Samedi, il y aura une autre équipe de France à Lisbonne pour affronter l'autre cadreur portugais dans la "finale" du groupe de Ligue des nations.

Les Bleus ont pris "une belle leçon, de temps en temps ça ne fait pas de mal. C'est le haut niveau, on ne peut pas s'attarder", s'est projeté le sélectionneur, désireux d'aller au Portugal "avec d'autres arguments".

Mais ce sera sans Ben Yedder: le Monégasque a été testé positif au Covid-19 jeudi, puis mis à l'isolement. Il n'a pas participé à l'entraînement du jour et ne sera pas du voyage à Lisbonne ni de la réception de la Suède mardi.

De meilleures nouvelles pourraient venir de l'infirmerie, à condition que les blessés soient remis sur pied. "Cela va dans le bon sens chaque jour qui passe. J'espère heureusement des retours, certains sont plus prévisibles que d'autres. On est sûr de rien, mais cela progresse", a simplement déclaré Deschamps.

## Diogo Jota, lueur d'un Portugal post-Ronaldo



Recrue phare de Liverpool et supplantant ponctuel de Cristiano Ronaldo en sélection, Diogo Jota a démarré sa saison en trombe, laissant entrevoir un avenir où le Portugal, qui reçoit la France samedi en Ligue des nations, pourrait aborder l'ère post-CR7 sans trop de

crainte.

La mission que lui a confiée le sélectionneur portugais Fernando Santos en lui donnant sa première titularisation au poste de Ronaldo (35 ans), blessé, n'était pas simple.

C'était début septembre contre la Croatie, vice-championne du monde, lors de la 1ère journée de Ligue des nations, compétition dont le Portugal est le tenant du titre.

L'attaquant originaire de Porto, qui aura 24 ans le mois prochain, a pourtant relevé le défi avec brio, en marquant le deuxième but d'une victoire convaincante (4-1), son premier avec le Portugal, presque un an après ses débuts internationaux.

Puis, face à la Suède, il y a un mois, quand Cristiano Ronaldo a dû quitter le groupe après avoir été testé positif au coronavirus, Jota a encore relevé le défi en signant un doublé et une passe décisive qui ont scellé la rencontre en faveur des champions d'Europe en titre (3-0).

Depuis, l'ailier a de nouveau étalé son talent, sa science de l'appel et son économie du geste, en signant un triplé lors de la récente victoire de Liverpool contre l'Atalanta Bergame en Ligue des champions (5-0).

Très remarqué, la performance du Portugais lui a valu le titre de joueur de la se-

maine décerné par l'UEFA début novembre, et il est déjà perçu comme une menace au statut de l'indéboulonnable avant-centre des Reds, le Brésilien Roberto Firmino.

"Sa technique est au même niveau que celle de notre trio d'attaquants", composé par Firmino, Mohamed Salah et Sadio Mané, affirmait Pep Lijnders, l'adjoint de Jürgen Klopp à Liverpool, après le transfert de Jota en provenance de Wolverhampton, pour un montant de 50 millions d'euros jugé alors quelque peu surprenant.

Mais Lijnders, qui avait suivi l'évolution du jeune Jota pour avoir travaillé au FC Porto, prédisait déjà en septembre que c'était "un monstre du pressing" et qu'il allait donc "s'intégrer tout de suite" à l'effectif des Reds.

Comme d'autres internationaux portugais représentés par l'agent Jorge Mendes, l'attaquant mesurant 1,72 m a débarqué en Premier League chez Wolverhampton à l'été 2017, lors d'un prêt devenu définitif un an plus tard et qui a rapporté 14 millions d'euros à l'Atlético Madrid.

Recruté par l'Atlético auprès de l'équipe portugaise de Paços de Ferreira, Jota n'a en fait joué aucun match pour le club madrilène, qui l'avait cédé au FC Porto la saison

précédant son départ pour l'Angleterre.

Mais comme disait l'intéressé après son récépissé face à la Suède, "l'important ce n'est pas d'où l'on vient, mais où l'on va".

Klopp, son entraîneur à Liverpool, ne doute nullement de son potentiel. "Il est rapide, il sait combiner, défendre, presser. (...) Il fait partie de cette incroyable génération portugaise du moment, qui a plein de joueurs évidemment très doués", disait l'Allemand au moment de son arrivée.

Car Jota n'est pas le seul attaquant portugais à monter en puissance pour donner à la Selecao une lueur d'espoir en vue de l'après-Ronaldo. Il y a aussi les deux maîtres de Manchester, Bruno Fernandes de United et Bernardo Silva de City, âgés l'un comme l'autre de 26 ans.

Le Portugal attend aussi beaucoup de Joao Felix, pépite de 21 ans transférée du Benfica Lisbonne à l'Atlético Madrid à l'été 2019, pour 126 millions d'euros, afin d'y remplacer Antoine Griezmann.

A 35 ans, Cristiano Ronaldo conserve toute son aura car le quintuple Ballon d'Or continue de peser sur les matches et à courir après les records. Mais il semble aussi de mieux en mieux entouré, secondé et, parfois même, remplacé.

## Désamorcer la bombe ethnique dans les quartiers ivoiriens

“Ce qui s’est passé à Dabou, Daoukro, Bonoua... Ça peut se passer ici. Ça s’enflamme vite”, lance l’ancien préfet d’Abidjan Vincent Toh Bi, aux habitants du bidonville Boussangadougou dans la capitale économique de Côte d’Ivoire, où cohabitent des Ivoiriens de toutes ethnies et de nombreux étrangers.

Les violences liées à l’élection présidentielle du 31 octobre, qui ont vu la réélection du président Alassane Ouattara pour un troisième mandat controversé, ont dégénéré en affrontements intercommunautaires dans plusieurs villes de Côte d’Ivoire, faisant une quarantaine de morts depuis le mois d’août.

“Nous sommes dans une situation d’extrême volatilité. Le maître mot, c’est l’anticipation. Quand il y a une crise, les premières victimes sont dans les quartiers précaires. Ça n’arrive pas à Cocody-Golf”, quartier huppé d’Abijan, explique M. Toh Bi, devant une cinquantaine de personnes de Boussangadougou, une zone normalement inconstructible, dans des bas-fonds menacés par les inondations et les glissements de terrains.

Ici les maisons enchevêtrées sont faites de bois et de tôle, beaucoup ont été recouvertes de sacs en plastique noirs en cette saison où les orages sont abondants. Des habitants se fauillent dans un dé-

dale boueux.

Entouré d’un commissaire à la retraite, d’un chef de village, d’un blogueur et d’une avocate, l’ancien préfet, qui a lancé une “plateforme citoyenne” “Aube Nouvelle”, se déplace pour des rencontres dans les quartiers à risques avec pour but d’éviter des embrasements.

Il organise un premier jeu de “téléphone sans fil” en murmurant une phrase à l’oreille d’un habitant qui la répète au suivant, etc. Au début, M. Toh Bi a dit : “Ce qu’il vient de faire n’est pas normal”. A l’arrivée, la phrase que le dernier interlocuteur a compris est : “Ce Monsieur, je vais en finir avec lui”.

Les habitants s’exclament devant une telle différence. “Ça c’est pour 22 personnes! Imaginez pour une ville, pour 24 millions d’Ivoiriens, pour quelques millions sur Facebook ou les réseaux sociaux!”, enchaîne l’ancien préfet. “S’il y en a qui disent qu’on va vous tuer, qu’est ce que vous allez faire ? Les croire ?”

Un jeune jardinier burkinabé regarde amusé : “C’est bon. Ça nous donne des idées. On a peur des violences”.

Aïcha Touré, 24 ans, dont la famille est originaire du nord de la Côte d’Ivoire, pense à ses deux enfants et se rappelle la crise post-électorale de 2010-11, qui avait fait 3.000 morts.

“2010, ça nous a vraiment trau-



maisé. Ça me fait un peu peur. Au moins, sans enfant, tu peux courir mais avec des enfants c’est difficile. Je prie toujours dieu pour protéger ce quartier”, explique-t-elle.

Elle raconte que son beau-frère a failli se faire attaquer à coups de machette à un barrage dans le pays agni (ethnie favorable à l’opposition) parce qu’il est Burkinabé, donc réputé comme favorable au pouvoir du président Ouattara, qui vient du nord de la Côte d’Ivoire.

“Mais, ici à Boussangadougou,

on est comme en famille. Ici, il n’y a pas d’ethnie. Il n’y a pas affaire de dire tu es burkinabé, il est machin. Ici on est tous Africains!”, conclut-elle.

“Je suis né ici, raconte Maré Madi, d’ethnie Bété, serveur, “Il y a toutes sortes de communautés ici.

C’est comme un village. Il n’y a pas de conflit. On a peur que les violences arrivent ici. Voilà pourquoi on reste toujours en communication”, explique-t-il, assurant ne

pas écouter les hommes politiques.

“Il faut communiquer. Toujours”, conclut M. Toh Bi. “Ça peut aller très vite dans un sens ou l’autre. Mais, en discutant on résout les problèmes”.

“On a dit aux jeunes de ne pas mettre le pied là-dedans (politique), assure Christophe Gouba, porte-parole du chef du village. “Boussandougou, c’est une seule et même calebasse. On fait tous partie de la calebasse. Il ne faut pas casser ta calebasse”.

## Gratin de chou-fleur

### Ingrédients

-1 kg de chou-fleur  
- 100 gr de fromage râpé

Pour la sauce béchamel

- 40 gr de beurre  
- 40 gr de farine  
- 1/4 l de lait  
- sel et poivre

### Préparation

Faire cuire les bouquets de chou-fleur dans l’eau bouillante salée  
Préparer la sauce

Mettre le lait sur feu avec le beurre, ajouter la farine, saler et poivrer, remuer jusqu’à apaisement.

Disposer les bouquets de chou-fleur bien égouttés dans un plat à gratin.

Napper avec la sauce béchamel. Saupoudrer de fromage et mettre au four chaud pendant 10 min



## Les fumeurs ont 3 fois plus de risques de mourir d’un AVC ou d’une maladie cardiaque

Les fumeurs ont presque trois fois plus de risques de mourir prématurément d’une maladie cardiaque ou d’un accident vasculaire cérébral. De nouvelles recherches publiées dans le Journal of the American Heart Association ont mis en évidence les risques énormes du tabagisme, cette habitude étant responsable, selon les estimations, de 100.000 décès par maladie cardiovasculaire chaque année aux Etats-Unis.

Des études antérieures avaient déjà établi un lien entre le tabagisme et les décès prématurés, mais ces nouvelles découvertes se sont concentrées sur les maladies cardiovasculaires mortelles prématurées. Il a été constaté que les fumeurs actuels ont près de trois fois plus de risques de mourir prématurément d’une maladie cardiaque ou d’un accident vasculaire cérébral, ceux qui commencent à fumer pendant l’enfance étant les plus exposés.

«Il était surprenant de voir à quel point ces résultats étaient cohérents avec nos recherches antérieures et avec d’autres études menées dans le monde entier, notamment au Royaume-Uni, en Australie et au Japon, tant en ce qui concerne les risques substantiels associés au tabagisme que les avantages pour la santé de l’arrêt du tabac.

L’âge auquel une personne commence à fumer est un facteur important et souvent négligé, et ceux qui commencent à fumer à un jeune âge courent un risque particulièrement élevé de mourir prématurément d’une maladie cardiovasculaire... Faire en sorte que les gens arrêtent de fumer reste l’une des plus grandes

priorités en matière de santé au niveau mondial», a déclaré l’auteur principal de l’étude, Blake Thomson, épidémiologiste à l’Université d’Oxford.

L’étude a analysé les données médicales de 390.929 adultes âgés de 25 à 74 ans, en examinant les antécédents médicaux, les habitudes de vie et les données démographiques des fumeurs et des non-fumeurs. Les données ont été recueillies entre 1997 et 2014 et les fumeurs ont été regroupés selon l’âge auquel ils ont commencé à fumer.

58% des personnes participant à l’étude n’avaient jamais fumé, tandis que 23% fumaient auparavant et 19% fumaient toujours. Dans le groupe des fumeurs actuels, 19% ont commencé à fumer entre 10 et 14 ans.

Les scientifiques ont découvert que les personnes qui arrêtent de fumer avant 40 ans réduisent de 90% le risque de décès prématuré dû à une maladie cardiovasculaire.

Les données ont également montré que plus une personne arrête de fumer tôt, plus les bénéfices pour la santé sont importants. «Empêcher la prochaine génération de fumer peut sauver des vies, mais nous devons également souligner que le fait d’arrêter de fumer peut sauver des vies maintenant et dans les années à venir. En termes simples, les politiques de santé devraient viser à empêcher les jeunes de fumer et devraient communiquer clairement les avantages de l’arrêt du tabac à ceux qui fument, idéalement le plus jeune possible, et avant l’apparition d’une maladie grave», a conclu Blake Thomson.